

Granby et région

Animateur-jeunesse permanent au Conseil régional des loisirs

GRANBY, (MT) — Le Conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska, anciennement connu sous le nom de Fédération des Loisirs Richelieu-Yamaska, vient de procéder à l'engagement d'un animateur-jeunesse à temps plein. Le poste sera occupé par M. Guy Rouleau, qui avait d'ailleurs déjà rempli ces fonctions pour le conseil, sur une base de temps partiel.

Souignons que le Conseil régional des Loisirs englobe les territoires des sous-régions économiques de Granby, St-Hyacinthe et Sorel. C'est dire qu'il dessert une population de quelque 260.000 personnes. L'engagement de M. Rouleau à temps plein permettra au Conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska d'offrir un plus grand service aux mouvements de jeunes de toute notre région.

Des stages en France

Le Conseil régional des loisirs profite aussi de l'occasion pour souligner que, en collaboration avec l'Office France-Québec, différents stages en France sont actuellement en préparation pour les prochains mois. C'est ainsi que, dans les domaines sportifs et culturel, de même que dans différents secteurs de la technique, des groupes sont actuellement en formation.

Si certains de ces voyages s'adressent à tous les intéressés, d'autres sont particulièrement réservés à des groupes précis. Ainsi, du 9 juin au 1er juillet, les étudiants du CEGEP de



M. Guy Rouleau

Granby qui ont terminé leur première année en techniques touristiques pourront prendre part à un stage en tourisme qui leur est spécialement réservé. Ajoutons que deux autres stages en France, le premier sous le titre "Connaissance de la France", et le second connu comme un "Stage régional", sont aussi spécifiquement prévus pour les régions de Granby, St-Hyacinthe et Sorel.

Pour tout renseignement additionnel concernant ces voyages, on peut s'adresser au Conseil régional des loisirs Richelieu-Yamaska, 1705 rue Girouard, à St-Hyacinthe, ou à l'Office France-Québec, 930 Chemin Ste-Foy, Québec, P. Q.

Les employés de la Bruck Mills acceptent les offres patronales

GRANBY, (MT) — La menace de grève qui pesait sur la compagnie Bruck Mills, dont la principale usine est située à Cowansville, a été conjurée en fin de semaine alors que, dans une proportion de quelque 80 pour cent, les employés syndiqués ont finalement accepté les dernières offres patronales.

Le nouveau contrat, d'une durée de trois ans, remplace la dernière convention collective, qui était échu depuis le 1er janvier. C'est donc dire que si aucune entente n'était intervenue, le droit de grève aurait été effectif à compter de minuit hier. Une telle éventualité n'était d'ailleurs pas exclue la semaine dernière, non plus que la possibilité d'un lock out de la part de la partie patronale.

1290 employés touchés

La nouvelle entente touche quelque 1290 employés syndiqués, dont 900 à Cowansville, 300 à Sherbrooke et 90 à St-Jean. Les travailleurs sont représentés par l'Union des Ouvriers du Textile d'Amérique, et des conditions identiques

Après quatre mois

C'est après quatre mois de négociations directes et de conciliation que les deux parties en sont venues à une entente. Les négociations en vue de la signature d'une nouvelle convention collective avaient, en effet, débuté au commencement d'octobre dernier. A la fin de novembre, après des rencontres infructueuses, on avait fait une demande pour obtenir les services d'un conciliateur du ministère provincial du Travail, M. Gilles Laporte fut alors désigné pour agir en qualité de conciliateur et une première séance de conciliation avait lieu le 8 janvier, à Cowansville même.

Vendredi dernier, lors de la dernière réunion, un représentant de la compagnie présentait à la partie syndicale, les dernières offres patronales, susceptibles d'amener le règlement du conflit.

Granby et environs

GRANBY, (MT) — Pour une dixième année consécutive, M. Philippe Duhamel vient d'être réélu président du Conseil du travail de Granby, affilié à la FTQ et au CTC. Le président réélu représentera également les syndiqués de Granby et de la région au conseil général de la FTQ.

Un rumeur qui voulait que la compagnie Cresswell Pomeroy ferme son usine de Granby vient d'être démentie par un représentant de la compagnie, qui a expliqué que seul le département de comptabilité serait transféré dans une nouvelle construction, à Bramalea, en Ontario. Selon ce porte-parole, il n'est pas question de mettre fin aux activités de la compagnie à Granby, un important marché lui étant acquis dans la province de Québec. Le transfert du département de la comptabilité dans la province voisine doit avoir lieu au cours de l'été.

L'Harmonie de Granby donnera un concert populaire chez les Pères Trinitaires de Mont Plaisant, le 10 février. Ce concert annuel, qui devait d'abord avoir lieu ce soir, a été remis au 10.

Un jeune garçon de 11 ans a subi une fracture à une jambe en fin de semaine, alors qu'il fut renversé par une voiture, à l'intersection des rues Dollard et Principale. Il s'agit de Guy Auger, fils de M. et Mme Leo-Paul Auger, du 445 rue Duverney. Le conducteur de la voiture impliquée était M. Marcel Graveline, 33 ans, du 590 boulevard Leclerc à Granby. La victime a été conduite à l'hôpital général de Shefford, où on lui a prodigué les soins nécessaires à son état.

M. Guy Rousseau vient d'être nommé président du Syndicat des employés de Vilas Industriel, à Cowansville, en remplacement de M. Aldéric Doucet, qui avait résigné ses fonctions. Le nouveau président a été élu lors d'une réunion qui groupait quelque 150 des 425 syndiqués, et qui s'est déroulée au local des Chevaliers de Colomb.

Un jeune homme de Waterloo, qui avait été pris sur le fait alors qu'il tentait de s'emparer de l'accumulateur d'une automobile, a été relâché après un interrogatoire serré. Le procureur de la Couronne a, en effet, expliqué que la victime du vol était parente avec le jeune accusé, et qu'aucune accusation n'avait encore été portée. Quant au jeune homme, il a expliqué qu'il désirait simplement emprunter l'accumulateur pour faire démarrer un autre véhicule, et qu'il l'aurait ramené par la suite...

Manque de coopération des citoyens ou absence de coordination au sein du Comité des Loisirs? Peu importe la raison, les jeunes de Roxton Pond ne peuvent bénéficier d'un patinoire cet hiver. Les plus jeunes doivent pratiquer leur sport favori dans la rue, alors que les plus âgés doivent se rendre à l'aréna de Granby, pour jouer au hockey. Plusieurs parents trouvent cette solution onéreuse, en plus de présenter de grands inconvénients pour les parties de hockey.

Pas d'imposeurs dans les cheminées

Le conseil vient de formuler une mise en garde à l'intention de la population pour la protéger contre les imposteurs qui s'improvisent ramoneurs de cheminées.

Seul, M. René Provancher, Le service de lavage embellit et on a voulu faire étudier la question par la commission consultative avant d'autoriser les travaux. A la même assemblée, les membres de cette commission ont accepté M. Claude Béland comme membre.

Le Centre de réhabilitation à sécurité minimum de Waterloo serait inauguré le 23

GRANBY, (MT) — Le nouveau Centre de réhabilitation de Waterloo, institution pénitencière à sécurité minimum, sera très probablement inauguré le 23 février courant, alors que l'ouverture du Centre pour ses premiers pensionnaires aurait vraisemblablement lieu le 28 du même mois. C'est du moins ce que les dirigeants de l'institution prévoient, et ce serait une question de jours avant qu'une confirmation officielle dans ce sens soit rendue publique.

Cette confirmation, on l'attend de MM. Rémi Paul, ministre provincial de la Justice et Armand Russell, député du comté de Shefford et ministre des Travaux publics. Il est mé-

me fortement question que le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, puisse être à Waterloo à cette occasion. On souligne, en effet, que l'horaire de M. Bertrand au cours de cette fin de semaine lui permettrait d'être présent à la cérémonie d'inauguration officielle.

Un projet-pilote On sait que ce Centre de réhabilitation à sécurité minimum constitue un projet-pilote dans la province de Québec, et que des résultats obtenus à cet endroit dépend la construction future d'autres centres semblables à travers la province. Parmi les caractéristiques du Centre, mentionnons d'abord

Rolande 1ère règne sur le Carnaval de Farnham

GRANBY, (MT) — Rolande (Mme Rolande Duhamel) règne sur le Carnaval de Farnham depuis samedi soir dernier, alors qu'elle a été couronnée par Nicole 1ère, Reine du Carnaval de l'an dernier, au cours d'une soirée à laquelle assistaient quelque 300 personnes, à l'hôtel Montcalm. En plus de la couronne et du sceptre royal, Rolande 1ère a reçu divers cadeaux des marchands de la ville, de même qu'une gerbe de fleurs. Après la cérémonie du couronnement et la remise des cadeaux, tant à la nouvelle élue qu'aux duchesses, celle-ci a ouvert le bal, en compagnie du Bonhomme Carnaval.

Un bal costume En fait, les festivités avaient commencé par un balade en traineau et la soirée qui a suivi a donné lieu à un bal costume. Un concours était d'ailleurs organisé, et un jury de six membres a désigné les gagnants, neuf au total, pour l'originalité de leurs déguisements. M. Pierre Ducharme a remporté les grands honneurs de cette soirée, dans un costume de pirate. Quant au jury, il était composé des personnes suivantes: Mme Jean-Paul Couture, Mme Robert Séguier, Mme Albert Robillard, Mme Antonin Robillard, le frère Roch Bourbonnais, et Me Jean-Paul Couture. Des trophées ont été remis aux gagnants et une soirée de danse a complété le tout.

Préssumé voleur arrêté sur la Transcanadienne (page 10)



LE SERVICE DE LA CIRCULATION de la police de Drummondville a offert l'entrée gratuite aux brigadiers scolaires, en guise de récompense du mois. Dans l'ordre, le lieutenant Gratien Raiche, les jeunes Paul Raiche, de l'école St-Georges, et Christian Caux, de l'école St-Louis de Gonzague, et l'agent Denis Lemire.

Dix années sans accident mortel grâce aux brigadiers scolaires

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le comité de la brigade scolaire de Drummondville, en collaboration avec le Service de la circulation de la police de Drummondville se prépare à célébrer, par une campagne spéciale, 10 années écoulées sans accident mortel. A cet effet, une campagne de souscription sera lancée dans le grand public afin de recueillir des fonds pour cette oeuvre de sécurité et de protection des étudiants, à leur sortie de l'école. Le lieutenant Gratien Raiche, en charge du Service de la circulation de la police municipale, donnera d'autres renseignements à ce sujet, durant les semaines qui vont suivre. Par ailleurs, les brigadiers scolaires de la municipalité ont été récompensés pour leurs efforts du mois dernier en assistant à une représentation cinématographique donnée au cinéma Royal de Drummondville. A cette occasion, le lieutenant Raiche a fait une démonstration des divers instruments dont se servaient les brigadiers scolaires pour se protéger des éléments, et pour leur sécurité. Il a également dévoilé que les deux écoles gagnantes pour le mois de janvier étaient les écoles St-Louis de Gonzague et St-Paul.

Aucun accident mortel de la circulation en janvier 1970: un record pour Drummondville

DRUMMONDVILLE, (AR) — La région de Drummondville vient d'enregistrer un record, alors que tout un mois a réussi à se terminer sans qu'aucun accident mortel de la circulation n'ait été enregistré. En effet, aussi incroyable que cela puisse paraître par rapport aux résultats de l'an dernier, aucune tragédie de la route n'est survenue aussi bien à Drummondville-même que dans tout le comté de Drummond, au cours du mois de janvier 1970. L'an dernier, soit en janvier 1969, une seule personne avait perdu la vie de façon tragique. Il s'agissait alors d'une collision entre une automobile et un train, à un passage à ni-

Trois vols par effraction: deux tiroirs-caisses et des souliers

DRUMMONDVILLE, (RG) — Trois vols par effraction, qui ont rapporté environ \$400 à leurs auteurs, ont été perpétrés à Drummondville. Le bureau de la Sureté de Drummondville a éclairé un vol par effraction, quelques heures seulement après sa découverte. Le méfait a été commis au magasin Bouchard Bicycles et Sports, de la rue Lindsay, où la somme de \$52 que contenait le tiroir-caisse a été dérobée. Un adolescent de 14 ans est présentement détenu en rapport avec ce vol, et aussi en rapport avec un autre vol par effraction perpétré le 26 décembre dernier, au Studio de photographie Roger. Le jeune homme comparaitra en Cour du bien-être jeudi, le 12 février, pour répondre à ces accusations. Souliers pour unjambistes Par ailleurs, la police de Drummondville-Sud rapporte qu'un vol a été commis dans une automobile appartenant à M. André Hamel, de Deschailons, comté de Lotbinière. Un individu aurait dérobé une valise contenant des échantillons de chaussures, toutes du même pied, d'une valeur de \$225.

Mirage Drummond Inc.: levée de la première pelletée de terre

L'usine ouvrirait ses portes au début de mai

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'usine de la firme Mirage Drummond Inc. ouvrira probablement ses portes au début du mois de mai 1970. C'est du moins ce qu'il a été possible d'apprendre, hier avant-midi, au cours d'une conférence de presse qui a suivi la levée de la première pelletée de terre. Cette cérémonie a eu lieu sur le site mé-



Les autorités municipales de Drummondville-Sud et les dirigeants de la firme Mirage Drummond Inc. ont levé la première pelletée de terre symbolique, hier avant-midi, au cours d'une brève cérémonie tenue sur les lieux de la construction de l'usine, soit dans le parc industriel de la municipalité. Dans l'ordre, MM. Laurent Joyal, architecte, le maire Roger Parenteau, Henri-Paul Forest, président du conseil d'administration de la compagnie, et le vice-président Robert Bibeau. (Photo La Tribune, Drummondville)

me de la construction de l'usine, qui sera située dans le parc industriel de la municipalité de Drummondville-Sud. De nombreuses personnalités de la scène municipale, de même que des représentants de la compagnie et de la fédération provinciale des producteurs d'oeufs étaient présents. L'usine de mirage d'oeufs coûtera environ \$145.000 à construire, tandis que toute l'entreprise, l'équipement compris, nécessitera un déboursé de quelque \$300.000 et donnera du travail à plus de 25 personnes. A sa pleine production, quelque 70 caisses de 30 douzaines d'oeufs seront lavés, classés, emballés et entreposés dans une période d'une heure. L'édifice, qui sera situé dans l'axe du prolongement de la rue Lauzon, à Drummondville-Sud, couvrira une superficie de plus de 15.000 pieds carrés et sera construit par la firme Construction Drummond Inc. qui a donné la plus basse soumission. L'architecte du projet, M. Laurent Joyal, a mentionné que la bâtisse serait assez vaste pour abriter des développements futurs, sans avoir à reconstruire d'annexes. La construction de l'édifice fait partie de l'élaboration d'un projet d'engorgement provincial de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, M. Ovide Lebel, le producteur aura quand même le droit de vendre directement au consommateur. Par ailleurs, au cours d'une brève réception qui a suivi la cérémonie de la première pel-

Les tireurs de Wickham se hissent au troisième rang à la souque à la corde

DRUMMONDVILLE, (JM) — Les tireurs de Wickham se sont hissés au troisième rang du classement du Circuit de souque à la corde Moisson, ayant triomphé à trois reprises, à la Salle L'Oiseau Bleu de Wickham. Les tireurs de Wickham ont remporté trois victoires successives contre les représentants de L'Avenir, St-Eugène et, finalement, St-Germain. Par deux victoires, les tireurs de Wickham se sont mérités trois points, et ont porté leur total à sept. Les préliminaires avaient vu le St-Bonaventure subir la défaite en deux essais contre le St-Germain. Le St-Nicéphore a obtenu une victoire facile con-

L'hôpital Ste-Croix n'est pas touché par la grève des internes

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'hôpital Ste-Croix de Drummondville n'est aucunement touché par le débrayage des internes et des médecins résidents. C'est ce qu'a déclaré le directeur médical de l'hôpital, le Dr Gaston Rodrigue, au cours d'un entretien, hier. Il a mentionné que le service de garde de soir et de fin de semaine était assuré par une quinzaine de médecins omnipraticiens et par les chirurgiens et autres spécialistes, à tour de rôle. On sait que les internes et médecins résidents de toute la province ont débrayé dimanche afin de protester contre les refus gouvernementaux de satisfaire leurs exigences salariales. Les quelque 2.135 personnes impliquées dans ce débrayage au Québec refusent maintenant de travailler en temps supplémentaire, la nuit et les fins de semaine; le travail de jour devrait cependant se poursuivre normalement. Les internes du Québec gagnent actuellement un salaire moyen de \$4.000 par an, somme qui augmente de \$400 à \$500 par année pour les résidents. Les internes veulent obtenir la parité avec les internes ontariens et demandent \$5.000 par an, plus une augmentation annuelle de \$800 pour chaque année de résidence. Par ailleurs, on sait également que le système hospitalier de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville fonctionne sans les services d'internes ou de résidents.

Garage détruit par le feu

SOUTH DURHAM, (AR) — Un incendie, qui s'est déclaré au cours de la nuit de dimanche à lundi, a complètement rasé au sol un garage de ferme, propriété de M. Adrien Deslandes, de la route 32, entre South Durham et Richmond. En plus de détruire complètement l'édifice, les flammes ont consumé une automobile qui s'y trouvait, de même qu'un gros tracteur de ferme et divers outils et appareils de ferme, le tout représentant une valeur estimée entre \$8.000 et \$10.000. Les flammes se sont également attaquées à l'arrière de la maison de ferme, sise à proximité, y causant certains dommages, mais les pompiers vo-

lontaires de Durham-Sud, sous la direction du chef Denis Noël, ont réussi à les éteindre et à sauver la maison de ferme. C'est le propriétaire, M. Adrien Deslandes lui-même, qui a découvert l'incendie, alors qu'en se levant vers 3 heures du matin, il a aperçu les flammes qui ravageaient son garage.

Chronique municipale

THETFORD MINES, (BF) — Le conseil municipal de la cité de Thetford Mines a retenu hier soir les services de M. André-G. Grenier, de Coleville, jusqu'au 30 avril prochain, à titre d'employé au centre de loisirs.

M. Grenier aura à voir à l'entretien et au bon fonctionnement du système frigorifique, à maintenir en tout temps le patinoire en très bon état, soit avec la machine à glace ou par des moyens manuels. Le nouvel employé devra également exécuter toutes autres tâches qui pourront lui être confiées par le directeur des parcs et de la récréation ou son représentant.

Pour la période du 1er février au 30 avril '70, M. Grenier touchera une rémunération de \$1.755, soit \$135 par semaine pour 13 semaines de travail de 48 heures chacune.

A partir du 1er mai '70, le conseil municipal étudiera l'engagement en permanence de M. Grenier, selon les recommandations qui lui seront fournies par le directeur du service des parcs et de la récréation. A ce moment, les deux parties s'entendront sur des nouvelles conditions de travail.

Trois nominations ont été effectuées par l'administration Boucher hier soir.

M. Yves Lamothe, assistant-secrétaire-trésorier, a été nommé greffier municipal.

M. Lamothe a été remplacé à ses anciennes fonctions par M. Gaston Gagné, pour une période de probation de six mois. Enfin, la nomination de M. Henri Auclair, à titre de régisseur de la récréation au service des parcs et de la récréation de la cité, est maintenant officielle.

Le conseiller Paul Martineau a été nommé maire-suppléant de la cité pour les prochains trois mois, en remplacement de M. Paul Giguère, dont le terme d'office à ce poste est expiré.

Les taux de la taxe foncière, de la taxe de locataire et de la taxe pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige, pour l'exercice financier présentement en cours, seront vraisemblablement connus lors de la prochaine séance des édiles. Un avis de motion à cet effet a été donné hier.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES, (BF) — Les membres du club de ragueurs "Le Gaillard Inc." de Thetford Mines, se sont réunis dimanche 26 janvier pour leur 70^e anniversaire. Les membres du club sont: M. Patrick Veilleux, président; M. Georges Lafleur, vice-président; M. Laurent Bellemare, secrétaire; J.-Robert Ouellet, trésorier; Benoît Paré, Joseph Brochu, Fernand Sylvain, Maurice Dostie, Michel Drouin et Clément Fradette, directeurs.

Quatre retraités de la mine King-Beaver, de Thetford Mines, étaient récemment fêtés par leurs compagnons de travail. Les héros de la fête étaient M. Patrick Veilleux, Josaphat Huppé, Gérard Breton et Arthur Jolin. Ces quatre travailleurs totalisent 128 années de service pour l'Asbestos Corporation Ltd. En guise d'hommages et d'appréciation, des cadeaux-souvenirs leur ont été remis.

Un ou des malfaiteurs se sont introduits par effraction, en fin de semaine, dans l'édifice de la Société nationale des Québécois de la région de l'amiante. Ils ont fait main basse sur une somme de quelques dollars qui se trouvait dans un tiroir-caisse.

Les membres des filles d'Isabelle de Black Lake sont cordialement invitées à leur assemblée mensuelle le 9 février courant, à 8 heures p.m., à l'école St-Louis. Pour le mois en cours, le cercle organise une partie de cartes et une parade de mode au profit de ses œuvres.

L'assemblée mensuelle du conseil municipal de Black Lake se tiendra mercredi soir, le 4 février, à 8 heures, à l'hôtel de ville.

Une nouvelle cellule locale du Parti Québécois du comté de Wolfe a été fondée récemment, soit à St-Adolphe de Dudoigne. L'exécutif se compose de André Lemelin, Diane Breton, Michel Desmarais, Nicole Jacques, Jocelyn Ducharme, Gilette Jacques et Denise Breton.

LA PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE DU PARTI QUEBECOIS DE MEGANTIC

THETFORD MINES, (MD) — La prochaine assemblée générale du Parti Québécois du comté de Mégantic se tiendra lundi, le 9 février, à 8 heures p.m., au siège social de la Société nationale des Québécois, 222 Avenue Siméon, à Thetford Mines.

Ordre du jour
L'ordre du jour comprendra plusieurs points:
— Bilan de la campagne intensive de recrutement.
— Définition de la date de la convention pour le choix d'un candidat du Parti Québécois dans Mégantic.
— Procédures et modalités de cette convention.
— Compte rendu des activités du conseil exécutif et des activités des divers comités depuis la dernière réunion générale.

— Opération structuration du comté: bilan et prospective.
— Opération hiver: rôle des comités paroissiaux.
— Organisateur du secteur de Plessisville.
— Projet de distribution d'un pamphlet sur le Parti Québécois pour tout le comté.
— Rapport financier.
N'importe quel membre peut, avant ou au début de l'assemblée générale, faire ajouter à l'ordre du jour tout item qu'il désire voir discuter. Tout citoyen intéressé à la vie politique, membre ou non du Parti Québécois, est invité à assister aux assemblées du Parti Québécois du comté de Mégantic.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

"Lorsque la population aura compris que diriger les argent gagné dans notre région vers d'autres provinces et souvent même vers d'autres pays nous appauvrit et limite nos activités économiques, alors, ils auront compris les buts de l'entraide économique", d'ajouter le président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de Thetford Mines.

M. Ste-Marie poursuit en affirmant que la prospérité collective sans idéal ne présente pas un avenir viable. "L'idéal sans prospérité présage des lendemains difficiles", a-t-il opiné.

"Que chacun de nous fasse un examen de conscience sur nos activités économiques tout simplement depuis la fondation de la Caisse d'épargne et d'entraide économique en octobre 1968, et qu'il prenne ses responsabilités sur ce que doivent être ses obligations vis-à-vis ses concitoyens. Qu'il élimine son snobisme et nous, de l'entraide économique, l'aiderons à corriger cette situation d'infériorité économique déjà créée et à éliminer son incompétence ou son ignorance", de dire M. Ste-Marie en terminant.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

Deux vols par effraction, un vol de sac à main et un vol d'auto: trois arrestations

VICTORIAVILLE, (ML) — Les policiers de la Sureté municipale, MM. Jean-Marie Scott et Guy Bellemare, ont arrêté un individu que l'on soupçonne de deux vols par effraction perpétrés dans des maisons privées de la rue St-Jean-Baptiste.

L'arrestation du prévenu s'est faite en rapport avec 2 vols similaires signalés à quelques jours d'intervalle. Suivant les détails recueillis, il semblerait que les auteurs de ces vols pénétraient par effraction dans des propriétés vides et emportaient, à chaque occasion, quelques objets de valeur.

On a également procédé à l'arrestation d'un type de 26 ans de Montréal, en rapport avec un vol de sac à main. Le larcin aurait été commis dans une discothèque du centre-ville, au cours de la fin de semaine.

Le prévenu doit comparaitre aujourd'hui en Cour des sessions de la paix, sous l'accusation de vol.

De plus, un jeune homme a été arrêté, concernant la prise d'une automobile sans permission signifiée au cours de la fin de semaine. Le jeune homme n'avait l'intention d'aller faire un "petit tour".

Le conseil municipal de Thetford revient à la charge au sujet du boulevard Smith

THETFORD MINES, (BF) — Le conseil municipal de la cité de Thetford Mines reviendra à la charge auprès du ministère provincial de la Voirie pour obtenir des cette année les améliorations urgentes qui s'imposent sur le boulevard Smith pour rendre cette artère conforme aux exigences modernes de la circulation.

Dans une résolution en deux points adoptée hier soir, les édiles thetfordois demandent: a) L'amélioration immédiate, et selon les exigences modernes, des feux de circulation installés au croisement du boulevard Smith (route no 1) et de la rue St-Alphonse ouest; b) L'obtention, dès cette année, des crédits nécessaires à l'aménagement d'une route à 4 voies sur tout le parcours du boulevard Smith (route no 1) selon le plan préparé par l'ingénieur municipal et approuvé par le conseil de ville.

Le 9 juillet dernier la cité de Thetford Mines expédiait une missive au ministre provincial de la Voirie pour demander l'aménagement à 4 voies de la route no 1 ou du boulevard Smith sur toute l'étendue des limites de la cité de Thetford Mines, ainsi que la construction de trottoirs et l'installation de feux de circulation aux xendroits appropriés. On déplorait, dans cette requête, l'état lamentable dans lequel se trouvaient les feux de circulation installés par ledit ministère à l'intersection de la rue St-Alphonse et du boulevard Smith.

Une semaine plus tard le sous-ministre associé de la Voirie informait l'administration municipale qu'une attention immédiate devait être apportée sur l'état des feux

de circulation. Depuis, rien n'a été fait pour améliorer la situation.

En outre, le plan d'aménagement du boulevard Smith (route no 1) que les ingénieurs du ministère ont proposé à la cité ne répond pas aux exigences modernes d'une route à 4 voies de circulation, surtout la saison d'hiver. C'est pourquoi les gouvernements thetfordois ont invité leur ingénieur à préparer un autre plan d'aménagement que l'on juge beaucoup plus avantageux et que l'on recommande à l'approbation des autorités du ministère de la Voirie.

Une autre résolution à l'adresse du titulaire de la Voirie provinciale a également été adoptée hier soir, lors de l'assemblée régulière mensuelle du conseil de ville de la cité de Thetford Mines.

Considérant la fréquence des accidents se produisant sur le boulevard Smith (route no 1) à la sortie du CEGEP de Thetford, la très mauvaise visibilité existant à cet endroit, en raison de la présence d'une

butte, on a prié le ministère de bien vouloir autoriser dans le plus bref délai possible, l'installation d'un feu jaune clignotant, devant l'entrée du CEGEP, sur la route no 1, afin de diminuer les risques d'accident.

On sait que le nombre de piétons et d'automobilistes qui utilisent cette voie d'accès et de sortie du collège de Thetford s'accroît sans cesse et le jour et le soir et souvent avec une visibilité considérablement amoindrie, en raison de la température.

Le conseiller Paul Martineau a été nommé maire-suppléant de la cité pour les prochains trois mois, en remplacement de M. Paul Giguère, dont le terme d'office à ce poste est expiré.

Les taux de la taxe foncière, de la taxe de locataire et de la taxe pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige, pour l'exercice financier présentement en cours, seront vraisemblablement connus lors de la prochaine séance des édiles. Un avis de motion à cet effet a été donné hier.

Les membres du club de ragueurs "Le Gaillard Inc." de Thetford Mines, se sont réunis dimanche 26 janvier pour leur 70^e anniversaire. Les membres du club sont: M. Patrick Veilleux, président; M. Georges Lafleur, vice-président; M. Laurent Bellemare, secrétaire; J.-Robert Ouellet, trésorier; Benoît Paré, Joseph Brochu, Fernand Sylvain, Maurice Dostie, Michel Drouin et Clément Fradette, directeurs.

Quatre retraités de la mine King-Beaver, de Thetford Mines, étaient récemment fêtés par leurs compagnons de travail. Les héros de la fête étaient M. Patrick Veilleux, Josaphat Huppé, Gérard Breton et Arthur Jolin. Ces quatre travailleurs totalisent 128 années de service pour l'Asbestos Corporation Ltd. En guise d'hommages et d'appréciation, des cadeaux-souvenirs leur ont été remis.

Un ou des malfaiteurs se sont introduits par effraction, en fin de semaine, dans l'édifice de la Société nationale des Québécois de la région de l'amiante. Ils ont fait main basse sur une somme de quelques dollars qui se trouvait dans un tiroir-caisse.

Les membres des filles d'Isabelle de Black Lake sont cordialement invitées à leur assemblée mensuelle le 9 février courant, à 8 heures p.m., à l'école St-Louis. Pour le mois en cours, le cercle organise une partie de cartes et une parade de mode au profit de ses œuvres.

L'assemblée mensuelle du conseil municipal de Black Lake se tiendra mercredi soir, le 4 février, à 8 heures, à l'hôtel de ville.

Une nouvelle cellule locale du Parti Québécois du comté de Wolfe a été fondée récemment, soit à St-Adolphe de Dudoigne. L'exécutif se compose de André Lemelin, Diane Breton, Michel Desmarais, Nicole Jacques, Jocelyn Ducharme, Gilette Jacques et Denise Breton.

La prochaine assemblée générale du Parti Québécois du comté de Mégantic se tiendra lundi, le 9 février, à 8 heures p.m., au siège social de la Société nationale des Québécois, 222 Avenue Siméon, à Thetford Mines.

Ordre du jour
L'ordre du jour comprendra plusieurs points:
— Bilan de la campagne intensive de recrutement.
— Définition de la date de la convention pour le choix d'un candidat du Parti Québécois dans Mégantic.
— Procédures et modalités de cette convention.
— Compte rendu des activités du conseil exécutif et des activités des divers comités depuis la dernière réunion générale.

— Opération structuration du comté: bilan et prospective.
— Opération hiver: rôle des comités paroissiaux.
— Organisateur du secteur de Plessisville.
— Projet de distribution d'un pamphlet sur le Parti Québécois pour tout le comté.
— Rapport financier.
N'importe quel membre peut, avant ou au début de l'assemblée générale, faire ajouter à l'ordre du jour tout item qu'il désire voir discuter. Tout citoyen intéressé à la vie politique, membre ou non du Parti Québécois, est invité à assister aux assemblées du Parti Québécois du comté de Mégantic.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

"Lorsque la population aura compris que diriger les argent gagné dans notre région vers d'autres provinces et souvent même vers d'autres pays nous appauvrit et limite nos activités économiques, alors, ils auront compris les buts de l'entraide économique", d'ajouter le président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de Thetford Mines.

M. Ste-Marie poursuit en affirmant que la prospérité collective sans idéal ne présente pas un avenir viable. "L'idéal sans prospérité présage des lendemains difficiles", a-t-il opiné.

"Que chacun de nous fasse un examen de conscience sur nos activités économiques tout simplement depuis la fondation de la Caisse d'épargne et d'entraide économique en octobre 1968, et qu'il prenne ses responsabilités sur ce que doivent être ses obligations vis-à-vis ses concitoyens. Qu'il élimine son snobisme et nous, de l'entraide économique, l'aiderons à corriger cette situation d'infériorité économique déjà créée et à éliminer son incompétence ou son ignorance", de dire M. Ste-Marie en terminant.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

"Lorsque la population aura compris que diriger les argent gagné dans notre région vers d'autres provinces et souvent même vers d'autres pays nous appauvrit et limite nos activités économiques, alors, ils auront compris les buts de l'entraide économique", d'ajouter le président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de Thetford Mines.

M. Ste-Marie poursuit en affirmant que la prospérité collective sans idéal ne présente pas un avenir viable. "L'idéal sans prospérité présage des lendemains difficiles", a-t-il opiné.

"Que chacun de nous fasse un examen de conscience sur nos activités économiques tout simplement depuis la fondation de la Caisse d'épargne et d'entraide économique en octobre 1968, et qu'il prenne ses responsabilités sur ce que doivent être ses obligations vis-à-vis ses concitoyens. Qu'il élimine son snobisme et nous, de l'entraide économique, l'aiderons à corriger cette situation d'infériorité économique déjà créée et à éliminer son incompétence ou son ignorance", de dire M. Ste-Marie en terminant.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

"Lorsque la population aura compris que diriger les argent gagné dans notre région vers d'autres provinces et souvent même vers d'autres pays nous appauvrit et limite nos activités économiques, alors, ils auront compris les buts de l'entraide économique", d'ajouter le président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de Thetford Mines.

M. Ste-Marie poursuit en affirmant que la prospérité collective sans idéal ne présente pas un avenir viable. "L'idéal sans prospérité présage des lendemains difficiles", a-t-il opiné.

"Que chacun de nous fasse un examen de conscience sur nos activités économiques tout simplement depuis la fondation de la Caisse d'épargne et d'entraide économique en octobre 1968, et qu'il prenne ses responsabilités sur ce que doivent être ses obligations vis-à-vis ses concitoyens. Qu'il élimine son snobisme et nous, de l'entraide économique, l'aiderons à corriger cette situation d'infériorité économique déjà créée et à éliminer son incompétence ou son ignorance", de dire M. Ste-Marie en terminant.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

de circulation. Depuis, rien n'a été fait pour améliorer la situation.

En outre, le plan d'aménagement du boulevard Smith (route no 1) que les ingénieurs du ministère ont proposé à la cité ne répond pas aux exigences modernes d'une route à 4 voies de circulation, surtout la saison d'hiver. C'est pourquoi les gouvernements thetfordois ont invité leur ingénieur à préparer un autre plan d'aménagement que l'on juge beaucoup plus avantageux et que l'on recommande à l'approbation des

autorités du ministère de la Voirie.

Une autre résolution à l'adresse du titulaire de la Voirie provinciale a également été adoptée hier soir, lors de l'assemblée régulière mensuelle du conseil de ville de la cité de Thetford Mines.

Considérant la fréquence des accidents se produisant sur le boulevard Smith (route no 1) à la sortie du CEGEP de Thetford, la très mauvaise visibilité existant à cet endroit, en raison de la présence d'une

butte, on a prié le ministère de bien vouloir autoriser dans le plus bref délai possible, l'installation d'un feu jaune clignotant, devant l'entrée du CEGEP, sur la route no 1, afin de diminuer les risques d'accident.

On sait que le nombre de piétons et d'automobilistes qui utilisent cette voie d'accès et de sortie du collège de Thetford s'accroît sans cesse et le jour et le soir et souvent avec une visibilité considérablement amoindrie, en raison de la température.

Le conseiller Paul Martineau a été nommé maire-suppléant de la cité pour les prochains trois mois, en remplacement de M. Paul Giguère, dont le terme d'office à ce poste est expiré.

Les taux de la taxe foncière, de la taxe de locataire et de la taxe pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige, pour l'exercice financier présentement en cours, seront vraisemblablement connus lors de la prochaine séance des édiles. Un avis de motion à cet effet a été donné hier.

Les membres du club de ragueurs "Le Gaillard Inc." de Thetford Mines, se sont réunis dimanche 26 janvier pour leur 70^e anniversaire. Les membres du club sont: M. Patrick Veilleux, président; M. Georges Lafleur, vice-président; M. Laurent Bellemare, secrétaire; J.-Robert Ouellet, trésorier; Benoît Paré, Joseph Brochu, Fernand Sylvain, Maurice Dostie, Michel Drouin et Clément Fradette, directeurs.

Quatre retraités de la mine King-Beaver, de Thetford Mines, étaient récemment fêtés par leurs compagnons de travail. Les héros de la fête étaient M. Patrick Veilleux, Josaphat Huppé, Gérard Breton et Arthur Jolin. Ces quatre travailleurs totalisent 128 années de service pour l'Asbestos Corporation Ltd. En guise d'hommages et d'appréciation, des cadeaux-souvenirs leur ont été remis.

Un ou des malfaiteurs se sont introduits par effraction, en fin de semaine, dans l'édifice de la Société nationale des Québécois de la région de l'amiante. Ils ont fait main basse sur une somme de quelques dollars qui se trouvait dans un tiroir-caisse.

Les membres des filles d'Isabelle de Black Lake sont cordialement invitées à leur assemblée mensuelle le 9 février courant, à 8 heures p.m., à l'école St-Louis. Pour le mois en cours, le cercle organise une partie de cartes et une parade de mode au profit de ses œuvres.

L'assemblée mensuelle du conseil municipal de Black Lake se tiendra mercredi soir, le 4 février, à 8 heures, à l'hôtel de ville.

Une nouvelle cellule locale du Parti Québécois du comté de Wolfe a été fondée récemment, soit à St-Adolphe de Dudoigne. L'exécutif se compose de André Lemelin, Diane Breton, Michel Desmarais, Nicole Jacques, Jocelyn Ducharme, Gilette Jacques et Denise Breton.

La prochaine assemblée générale du Parti Québécois du comté de Mégantic se tiendra lundi, le 9 février, à 8 heures p.m., au siège social de la Société nationale des Québécois, 222 Avenue Siméon, à Thetford Mines.

Ordre du jour
L'ordre du jour comprendra plusieurs points:
— Bilan de la campagne intensive de recrutement.
— Définition de la date de la convention pour le choix d'un candidat du Parti Québécois dans Mégantic.
— Procédures et modalités de cette convention.
— Compte rendu des activités du conseil exécutif et des activités des divers comités depuis la dernière réunion générale.

— Opération structuration du comté: bilan et prospective.
— Opération hiver: rôle des comités paroissiaux.
— Organisateur du secteur de Plessisville.
— Projet de distribution d'un pamphlet sur le Parti Québécois pour tout le comté.
— Rapport financier.
N'importe quel membre peut, avant ou au début de l'assemblée générale, faire ajouter à l'ordre du jour tout item qu'il désire voir discuter. Tout citoyen intéressé à la vie politique, membre ou non du Parti Québécois, est invité à assister aux assemblées du Parti Québécois du comté de Mégantic.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

"Lorsque la population aura compris que diriger les argent gagné dans notre région vers d'autres provinces et souvent même vers d'autres pays nous appauvrit et limite nos activités économiques, alors, ils auront compris les buts de l'entraide économique", d'ajouter le président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de Thetford Mines.

M. Ste-Marie poursuit en affirmant que la prospérité collective sans idéal ne présente pas un avenir viable. "L'idéal sans prospérité présage des lendemains difficiles", a-t-il opiné.

"Que chacun de nous fasse un examen de conscience sur nos activités économiques tout simplement depuis la fondation de la Caisse d'épargne et d'entraide économique en octobre 1968, et qu'il prenne ses responsabilités sur ce que doivent être ses obligations vis-à-vis ses concitoyens. Qu'il élimine son snobisme et nous, de l'entraide économique, l'aiderons à corriger cette situation d'infériorité économique déjà créée et à éliminer son incompétence ou son ignorance", de dire M. Ste-Marie en terminant.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

"Lorsque la population aura compris que diriger les argent gagné dans notre région vers d'autres provinces et souvent même vers d'autres pays nous appauvrit et limite nos activités économiques, alors, ils auront compris les buts de l'entraide économique", d'ajouter le président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de Thetford Mines.

M. Ste-Marie poursuit en affirmant que la prospérité collective sans idéal ne présente pas un avenir viable. "L'idéal sans prospérité présage des lendemains difficiles", a-t-il opiné.

"Que chacun de nous fasse un examen de conscience sur nos activités économiques tout simplement depuis la fondation de la Caisse d'épargne et d'entraide économique en octobre 1968, et qu'il prenne ses responsabilités sur ce que doivent être ses obligations vis-à-vis ses concitoyens. Qu'il élimine son snobisme et nous, de l'entraide économique, l'aiderons à corriger cette situation d'infériorité économique déjà créée et à éliminer son incompétence ou son ignorance", de dire M. Ste-Marie en terminant.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

"Lorsque la population aura compris que diriger les argent gagné dans notre région vers d'autres provinces et souvent même vers d'autres pays nous appauvrit et limite nos activités économiques, alors, ils auront compris les buts de l'entraide économique", d'ajouter le président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de Thetford Mines.

M. Ste-Marie poursuit en affirmant que la prospérité collective sans idéal ne présente pas un avenir viable. "L'idéal sans prospérité présage des lendemains difficiles", a-t-il opiné.

"Que chacun de nous fasse un examen de conscience sur nos activités économiques tout simplement depuis la fondation de la Caisse d'épargne et d'entraide économique en octobre 1968, et qu'il prenne ses responsabilités sur ce que doivent être ses obligations vis-à-vis ses concitoyens. Qu'il élimine son snobisme et nous, de l'entraide économique, l'aiderons à corriger cette situation d'infériorité économique déjà créée et à éliminer son incompétence ou son ignorance", de dire M. Ste-Marie en terminant.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

"Lorsque la population aura compris que diriger les argent gagné dans notre région vers d'autres provinces et souvent même vers d'autres pays nous appauvrit et limite nos activités économiques, alors, ils auront compris les buts de l'entraide économique", d'ajouter le président de la Caisse d'épargne et d'entraide économique de Thetford Mines.

M. Ste-Marie poursuit en affirmant que la prospérité collective sans idéal ne présente pas un avenir viable. "L'idéal sans prospérité présage des lendemains difficiles", a-t-il opiné.

"Que chacun de nous fasse un examen de conscience sur nos activités économiques tout simplement depuis la fondation de la Caisse d'épargne et d'entraide économique en octobre 1968, et qu'il prenne ses responsabilités sur ce que doivent être ses obligations vis-à-vis ses concitoyens. Qu'il élimine son snobisme et nous, de l'entraide économique, l'aiderons à corriger cette situation d'infériorité économique déjà créée et à éliminer son incompétence ou son ignorance", de dire M. Ste-Marie en terminant.

Buts déterminés
M. Ste-Marie a rappelé que l'entraide économique a des

but bien déterminés, soit le développement économique, l'expansion industrielle et l'essor commercial de Thetford Mines et pour ce, "il nous faut la contamination économique chez nous, par le concours des épargnes populaires".

de circulation. Depuis, rien n'a été fait pour améliorer la situation.

En outre, le plan d'aménagement du boulevard Smith (route no 1) que les ingénieurs du ministère ont proposé à la cité ne répond pas aux exigences modernes d'une route à 4 voies de circulation, surtout la saison d'hiver. C'est pourquoi les gouvernements thetfordois ont invité leur ingénieur à préparer un autre plan d'aménagement que l'on juge beaucoup plus avantageux et que l'on recommande à l'approbation des

autorités du ministère de la Voirie.

Une autre résolution à l'adresse du titulaire de la Voirie provinciale a également été adoptée hier soir, lors de l'assemblée régulière mensuelle du conseil de ville de la cité de Thetford Mines.

Considérant la fréquence des accidents se produisant sur le boulevard Smith (route no 1) à la sortie du CEGEP de Thetford, la très mauvaise visibilité existant à cet endroit, en raison de la présence d'une

butte, on a prié le ministère de bien vouloir autoriser dans le plus bref délai possible, l'installation d'un feu jaune clignotant, devant l'entrée du CEGEP, sur la route no 1, afin de diminuer les risques d'accident.

On sait que le nombre de piétons et d'automobilistes qui utilisent cette voie d'accès et de sortie du collège de Thetford s'accroît sans cesse et le jour et le soir et souvent avec une visibilité considérablement amoindrie, en raison de la température.

Le conseiller Paul Martineau a été nommé maire-suppléant de la cité pour les prochains trois mois, en remplacement de M. Paul Giguère, dont le terme d'office à ce poste est expiré.

Les taux de la taxe foncière, de la taxe de locataire et de la taxe pour le déblaiement et l'enlèvement de la neige, pour l'exercice financier présentement en cours, seront vraisemblablement connus lors de la prochaine séance des édiles. Un avis de motion à cet effet a été donné hier.

Les membres du club de ragueurs "Le Gaillard Inc." de Thetford Mines, se sont réunis dimanche 26 janvier pour leur 70^e anniversaire. Les membres du club sont: M. Patrick Veilleux, président; M. Georges Lafleur, vice-président; M. Laurent Bellemare, secrétaire; J.-Robert Ouellet, trésorier; Benoît Paré, Joseph Brochu, Fernand Sylvain, Maurice Dostie, Michel Drouin et Clément Fradette, directeurs.

Quatre retraités de la mine King-Beaver, de Thetford Mines, étaient récemment fêtés par leurs compagnons de travail. Les héros de la fête étaient M. Patrick Veilleux, Josaphat Huppé, Gérard Breton et Arthur Jolin. Ces quatre travailleurs totalisent 128 années de service pour l'Asbestos Corporation Ltd. En guise d'hommages et d'appréciation, des cadeaux-souvenirs leur ont été remis.

Un ou des malfaiteurs se sont introduits par effraction, en fin de semaine, dans l'édifice de la Société nationale des Québécois de la région de l'amiante. Ils ont fait main basse sur une somme de quelques dollars qui se trouvait dans un tiroir-caisse.

Les membres des filles d'Isabelle de Black Lake sont cordialement invitées à leur assemblée mensuelle le 9 février courant, à 8 heures p.m., à l'école St-Louis. Pour le mois en cours, le cercle organise une partie de cartes et une parade de mode au profit de ses œuvres.

L'assemblée mensuelle du conseil municipal de Black Lake se tiendra mercredi soir, le 4 février, à 8 heures, à l'hôtel de ville.

Une nouvelle cellule locale du Parti Québécois du comté

GROUPE SECURITE INC.
SERVICE D'AMBULANCE
24 HEURES PAR JOUR
2105, Boul. St-Joseph
DRUMMOND-VILLE
472-1104

LA TRIBUNE
TEL.: 478-1328

Drummondville

Gailuron
C'est bon C'est de la "moutarde"
GUERIN & FRERE LEE
665, boul. Mercure — Drummondville, C.P. 1160

SHERBROOKE, MARDI, 3 FEVRIER 1970

A brûle-pourpoint

DRUMMONDVILLE, (AR) — Un fort groupe de voyageurs de commerce et leurs épouses ont participé à la soirée mixte d'échange de cadeaux de l'APVC, à Drummondville. La soirée, qui était présidée par M. Bernard Boivin, président de l'organisme, était réalisée par le comité des activités sociales, dont la présidence est assurée par M. Jean-Pierre Hénault.

La prochaine activité de l'Association des Voyageurs de commerce de Drummondville sera l'excursion en autobus, samedi soir prochain, pour les membres et leurs épouses qui ont participé à la campagne de la chandelle pour l'œuvre des Petits souliers. L'excursion conduira le groupe assister à la parade du Carnaval de Québec.

L'Unité sanitaire du comté de Drummond avise les parents qu'il y aura cliniques de pédiatrie et d'immunisation contre la coqueluche, la diphtérie, le tétanos et la polio, cette semaine, aux dates et endroits suivants: aujourd'hui, à 1h.30 p.m. au bureau de l'Unité sanitaire, au 345 de la rue Marchand; demain à 10 heures a.m., au sous-sol de l'église St-Philippe et, à 2 heures p.m., à la salle paroissiale de St-Germain, ainsi que jeudi, le 5 février, à 10 heures de l'avant midi, au Centre récréatif St-Jean-Baptiste, au 114 de la 11e Avenue.

A 2h.30, hier après-midi, les désarmés célèbres et inquiétantes barrières de la traverse à niveau du Canadien National, sur la rue Hériot, ont obligé le conducteur d'une ambulance à faire de l'acrobatie... En effet, c'est toute sirène ouverte qu'une ambulance conduisait un malade vers l'hôpital Sainte-Croix, pour un cas urgent, lorsque, arrivant à la traverse à niveau de la rue Hériot, le conducteur s'est retrouvé devant des barrières qui s'étaient baissées automatiquement. Voyant qu'aucun train n'était en vue, le conducteur a réussi à traverser en zigzaguant entre les barrières pour éviter le retard considérable qu'aurait représenté le fait d'être obligé d'aller faire un grand détour par le Boulevard Saint-Joseph.

La Caisse d'entraide économique de Drummondville, fondée il y a à peine quelques mois, a pris une telle ampleur que les sociétaires ont décidé de nommer un chef recruteur en la personne de M. Louis-Philippe Laplante, de Drummondville. M. Charles Adam, qui cumulait les charges, gardera la gérance. Selon les chiffres fournis, au 1er février, après 4 mois d'opérations, la Caisse possède déjà 148 membres et \$370,730 en capital souscrit.

Drummondville Métropolitain fait match nul avec Richmond

DRUMMONDVILLE, (JM) — L'équipe midjet du Drummondville Métropolitain, qui participera au prochain Tournoi international Midjet, a fait joute nulle 2 à 2, avec le Richmond, tandis que, dans la catégorie Moustiques, les Loisirs St-Pierre triomphaient dans une joute d'exhibition d'une équipe tout-étolée de St-Hyacinthe, au compte de 2 à 1.

Avec cette joute nulle, les hommes de André Paquin ont porté leur total de points à 17. Drummondville présente une fiche de 7 victoires, trois défaites et trois joutes nulles. Les représentants de Drummondville ont réussi à prendre les devants 2 à 0, sur des buts de Normand Cloutier et Pierre Beaulieu. Marcel Thibault a redonné espoir aux siens au tout début du second engagement alors qu'avec moins d'une minute, il marquait le premier filet du Richmond. Thibault devait avec son deuxième filet, égaliser les chances, et la joute s'est terminée au compte de 2-2. L'officiel de la rencontre a imposé un total de huit pénalisations mineures, dont six à la formation drummondvilloise.

Dans une joute d'exhibition, la formation dirigée par André Paquin a disposé du St-François de Montréal au compte de 5 à 2. Drummondville a marqué que trois filets en première

pour ainsi prendre les devants 3 à 1. Montréal a rétrogradé la marge, au second vingt, à un but, mais l'équipe locale devait s'assurer la victoire au dernier engagement en marquant deux autres buts, contre aucun pour leur rival.

Drummondville a marqué deux buts lorsque l'équipe jouait avec l'avantage numérique, tandis que Montréal en profitait à une occasion. Pour Drummondville, les filets étaient réussis par Bernard Lefebvre, Pierre Beaulieu, Réal René, Eric Shoener et Paul Boudreau, tandis que, pour le St-François, Gaëtan Lacroix et Denis Desautels marquaient.

Les Loisirs St-Pierre de Drummondville ont eu raison 2 à 1 du St-Hyacinthe dans une joute d'exhibition. On se souvient que ces deux équipes s'étaient rencontrées la semaine dernière et que la joute devait se terminer par un pointage nul de 2-2. Patrice Lamonde a donné l'avance au St-Hyacinthe en deuxième période, mais Drummondville est revenue de l'arrière au dernier vingt, avec deux buts, pour ainsi s'assurer la victoire. Pour les Loisirs St-Pierre, Guy Perreault et Serge Boisvert ont compté, tandis que pour le St-Hyacinthe, 5 à 2. Drummondville a marqué que trois filets en première

Perpétré le 2 juin 1969

Dix ans de pénitencier à Alfred Upton pour un vol à main armée à South Dûrham

DRUMMONDVILLE, (AR) — Alfred Upton, qui devait subir son procès au prochain terme des Assises criminelles du district de Drummond, sous l'accusation d'avoir participé à un vol à main armée à la succursale de la Banque Canadienne Nationale de South Durham, vient d'être condamné à 10 ans de pénitencier, après avoir reconnu sa culpabilité à cette accusation, alors qu'il comparait devant un tribunal de l'Ontario.

C'est à Ottawa, devant le juge George Crave, que Al-

fred Upton comparait, pour répondre à diverses autres accusations, et il aurait décidé de faire son grand lavage, avouant sa participation au vol à main armée du 2 juin dernier, à South Durham.

Upton, par la même occasion s'est avoué coupable du vol d'une automobile, qui avait été subtilisée dans la cour de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville et qui aurait servi à perpétrer le vol.

Après s'être avoué coupable Alfred Upton a été condamné par le juge George Crave, à

10 ans de pénitencier, pour sa participation au vol à main armée, ainsi qu'à deux ans de pénitencier pour le vol d'automobile, le prévenu devant purger cette deuxième sentence concurrentement avec la première.

Enquête préliminaire

Alfred Upton faisait partie d'un groupe de trois hommes et d'une femme qui durent subir leur enquête préliminaire le 17 juin 1969, à Drummondville, sous une inculpation de vol à main armée.

La femme, Diane Heurtz, a été libérée de l'accusation dès le stage de l'enquête préliminaire, tandis que les trois hommes, Alfred Upton, George Quinn, de Montréal, ainsi que Gérard Raymond, de Drummondville, ont été envoyés pour subir leur procès au prochain terme des Assises criminelles du district de Drummond, assises qui débuteront au mois d'avril.

Le vol

Le 2 juin 1969, des bandits armés se sont présentés à la succursale de la Banque Ca-

nadienne Nationale de South Durham, et un des hommes aurait demandé à la caissière Mlle Madeline Lussier du change pour un billet de \$2. Pendant qu'elle était à faire le monnaie, un deuxième individu s'est infiltré derrière le comptoir de la banque pour la faire coucher par terre, pendant que les voleurs faisaient main basse sur une somme de \$2,131.50. Avant de partir, les voleurs ont enfoncé la caissière dans la voûte de l'établissement.

Une automobile de marque

Baracuda, qui a été vue circulant non loin du lieu du vol, aurait apparemment servi à véhiculer les présumés voleurs, tandis que, lors d'une descente, en soirée, au Motel Chez Ami, à St-Nicéphore, les policiers ont procédé à l'arrestation des trois inculpés et ont récupéré une certaine somme d'argent, dont des billets marqués par la banque.

Un autre billet aurait également été identifié par un conducteur de taxi qui avait reconduit Upton de Drummondville au Motel Chez Ami.

Présumé voleur arrêté sur la Transcanadienne (page 10)



LE SERVICE DE LA CIRCULATION de la police de Drummondville a offert l'entrée gratuite aux brigadiers scolaires, en guise de récompense du mois. Dans l'ordre, le lieutenant Gratien Raiche, les jeunes Paul Raiche, de l'école St-Georges, et Christian Caux, de l'école St-Louis de Gonzague, et l'agent Denis Lemire.

(Photo La Tribune, Drummondville)

Dix années sans accident mortel grâce aux brigadiers scolaires

DRUMMONDVILLE, (RG) — Le comité de la brigade scolaire de Drummondville, en collaboration avec le Service de la circulation de la police de Drummondville se prépare à célébrer, par une campagne spéciale, 10 années écoulées sans accident mortel.

A cet effet, une campagne de souscription sera lancée dans le grand public afin de recueillir des fonds pour cette

œuvre de sécurité et de protection des étudiants, à leur sortie de l'école.

Le lieutenant Gratien Raiche, en charge du Service de la circulation de la police municipale, donnera d'autres renseignements à ce sujet, durant les semaines qui suivent.

Par ailleurs, les brigadiers scolaires de la municipalité ont été récompensés pour leurs efforts du mois dernier

en assistant à une représentation cinématographique donnée au cinéma Royal de Drummondville. A cette occasion, le lieutenant Raiche a fait une démonstration des divers instruments dont se servaient les brigadiers scolaires pour se protéger des éléments, et pour leur sécurité. Il a également dévoilé que les deux écoles gagnantes pour le mois de janvier étaient les écoles St-Louis de Gonzague et St-Paul.

Aucun accident mortel de la circulation en janvier 1970: un record pour Drummondville

DRUMMONDVILLE, (AR) — La région de Drummondville vient d'enregistrer un record, alors que tout un mois a réussi à se terminer sans qu'aucun accident mortel de la circulation n'ait été enregistré.

En effet, aussi incroyable que cela puisse paraître par rapport aux résultats de l'an dernier, aucune tragédie de la route n'est survenue aussi bien à Drummondville-même que dans tout le comté de Drummond, au cours du mois de janvier 1970.

L'an dernier, soit en janvier 1969, une seule personne avait perdu la vie de façon tragique. Il s'agissait alors d'une collision entre une automobile et un train, à un passage à ni-

veau du Boulevard St-Joseph, alors que la jeune Carmen Romanesky, âgée de 15 ans, avait perdu la vie alors qu'elle se rendait, en compagnie d'amis, voir évoluer les Rangers de Drummondville au Centre civique.

Le mois de janvier 1969, ainsi que le mois de septembre de la même année, avaient été les deux seuls mois où seulement une mortalité avait été enregistrée sur les routes de la région. Tous les autres mois ont été beaucoup plus tragiques, et même on a enregistré 11 victimes en mai, 12 en juin et 10 en juillet.

La prudence accrue des automobilistes, à la suite des appels répétés des autorités

policières, semble être à la base de ces succès obtenus au cours du dernier mois, mais il ne faudrait pas oublier, non plus, la surveillance accrue des policiers, tant municipaux que provinciaux, qui ont déclaré une guerre sans merci aux amateurs de trop grande vitesse et aux personnes qui conduisent alors que leurs facultés sont affaiblies par les liqueurs alcooliques.

Cette surveillance, qui se continue, devrait donner d'excellents résultats, selon les autorités policières, en obligeant les automobilistes à une plus grande prudence et à un plus grand respect de la vie des autres.

Trois vols par effraction: deux tiroirs-caisses et des souliers

DRUMMONDVILLE, (RG) — Trois vols par effraction, qui ont rapporté environ \$400 à leurs auteurs, ont été perpétrés à Drummondville.

Le bureau de la Sûreté de Drummondville a éclairci un vol par effraction, quelques heures seulement après sa découverte. Le méfait a été commis au magasin Bouchard Bicycles et Sports, de la rue Lindsay, où la somme de \$52 que contenait le tiroir-caisse a été dérobée. Un adolescent de 14 ans est présentement détenu en rapport avec ce vol, et aussi en rapport avec un autre vol par effraction perpétré le 26 décembre

dernier, au Studio de photographie Roger.

Le jeune homme comparaitra en Cour du bien-être jeudi, le 12 février, pour répondre à ces accusations.

Souliers pour unijambistes

Par ailleurs, la police de Drummondville-Sud rapporte qu'un vol a été commis dans une automobile appartenant à M. André Hamel, de Deschailons, comté de Lotbinière. Un individu aurait dérobé une valise contenant des échantillons de chaussures, toutes du même pied, d'une valeur de \$225.

Le véhicule était stationné sur la rue St-Edgar, à Drummondville-Sud.

L'argent était au frais

En outre, un autre vol par effraction a été perpétré au restaurant Le Petit Prince, de la rue St-Damase, à Drummondville. Le ou les malfaiteurs se sont emparés d'une somme de \$125 en argent. Le tiroir-caisse avait été déposé dans un réfrigérateur qu'on a oublié de fermer à clef.

Les agents du département des enquêtes de la police municipale, enquêtent présentement dans cette affaire.

Le Texon champion de la ligue Indusco

DRUMMONDVILLE, (JM) — Le Texon a été couronné grand champion de la saison régulière dans la Ligue de hockey Indusco Moisson, à la suite d'un triomphe de 6 à 4 sur le Laplante Supertest.

Par cette victoire, le Texon s'est définitivement assuré le championnat de la saison en présentant une fiche de dix victoires, cinq défaites et aucune joute nulle, pour un total de 20 points. Michel Blanchard a dirigé l'attaque des vainqueurs en réussissant le tour du chapeau, en plus de récolter deux mentions d'assistances, Guy Marier, avec deux buts, et Michel Roy, avec un filet et trois passes, ont complété le pointage du Texon. André Parenteau et Jacques Fleury ont amassé chacun deux aides sur les buts de leur équipe. Mario St-Louis a été le meilleur du Laplante Supertest, en marquant à trois reprises, tandis que Robert Nadeau, avec un but et trois mentions d'assistances, complétait le pointage. Les officiels de la rencontre, Yves Boulianne et Léo Aré, ont décerné un total de onze pénalisations mineures.

Dans la seconde joute, le St-François Paper a trotté du Eagle North Rite au compte de 6 à 4. Pierre Frigon, Laurent Bélanger et Adélard Lavoie, avec chacun deux buts, ont marqué pour les vainqueurs, tandis que, pour le Eagle North Rite, les filets étaient réussis par André Lemire, Yvon Montambeault, Robert Bélanger et Gérard Cloutier.

Le Texon est l'équipe la plus pénalisée, avec un total de 261 minutes, tandis que le Eagle North Rite occupe la seconde position dans ce domaine, avec 257 minutes. Les gardiens du Eagle North Rite, Laurent Leclerc, Jacques Groulx et Serge Fleury, présentent la meilleure moyenne combinée, soit 2.66 buts alloués par partie. Gilles Marcotte, du Texon, et Richard Gilbert, du Laplante Supertest, se partagent le deuxième rang avec 3.40 buts par partie.

Michel Blanchard, du Texon, est en tête des compteurs, avec un total de 35 points, et Adélard Lavoie, du St-François Paper, ainsi que Sylvio Bélanger, de la même équipe, sont au second rang, avec chacun 26 points. André Paquin, du Texon, occupe la quatrième place, avec un total de 23 points au classement. Le Texon est au premier rang du circuit avec 20 points, et le Eagle North Rite occupe la seconde position avec 17 points. Le St-François Paper est en troisième place, avec 15 points, et le Laplante Supertest ferme la marche avec 8 points. Voici d'ailleurs le classement des gardiens, des compteurs et des équipes:

Gardiens, équipe	Bl.	P.J.	BA.	Moy.	Total
Laurent Leclerc, ENR.	1	13	34	2.61	
Jacques Groulx, ENR.	0	1	2	2.00	
Serge Fleury, ENR.	0	1	4	2.00	
Gilles Marcotte, TEX.	0	15	51	3.40	2.66
Richard Gilbert, LS.	0	15	51	3.40	3.40
Gilbert Thivierge, SFP	0	11	31	2.81	
Robert Jones, SFP	0	4	25	6.50	3.80

Joueurs — Equipe	P.J.	Pun.	buts	Ass.	T.
Michel Blanchard, Texon	15	21	13	22	35
Adélard Lavoie, SFP	13	9	16	10	26
Sylvio Bélanger, SFP	14	40	10	16	26
André Paquin, Texon	11	19	7	16	23
Gérard Cloutier, ENR	14	0	13	8	21
Michel Marquis, Texon	13	9	13	8	21
Robert Nadeau, LS	13	27	10	11	21

ÉQUIPES	P.J.	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts
Texon	15	10	5	0	61	51	20
Eagle North Rite	15	6	4	5	44	40	17
St-François Paper	15	6	6	3	51	57	15
Laplante Supertest	15	3	10	2	43	51	8

L'usine ouvrirait ses portes au début de mai

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'usine de la firme Mirage Drummond Inc. ouvrira probablement ses portes au début du mois de mai 1970.

C'est du moins ce qu'il a été possible d'apprendre, hier avant-midi, au cours d'une

conférence de presse qui a suivi la levée de la première pelletée de terre. Cette cérémonie a eu lieu sur le site mé-

me de la construction de l'usine, qui sera située dans le parc industriel de la municipalité de Drummondville-Sud.

De nombreuses personnalités de la scène municipale, de même que des représentants de la compagnie et de la fédération provinciale des producteurs d'oeufs étaient présents.

L'usine de mirage d'oeufs coûtera environ \$145,000 à construire, tandis que toute l'entreprise (équipement compris, nécessitera un déboursé de quelque \$300,000 et donnera du travail à plus de 25 personnes. A sa pleine productivité, quelque 70 caisses de 30 douzaines d'oeufs seront lavés, classés, emballés et entreposés dans une période d'une heure.

L'édifice, qui sera situé dans l'axe du prolongement de la rue Loud, à Drummondville-Sud, couvrira une superficie de plus de 15,000 pieds carrés et sera construit par la firme Construction Drummond Inc. qui a donné la plus basse soumission. L'architecte du projet, M. Laurent Joyal, a mentionné que la bâtisse serait assez vaste pour abriter des développements futurs, sans avoir à reconstruire d'annexes.

La construction de l'édifice fait partie de l'élaboration d'un projet d'envolure provinciale de la Fédération des producteurs d'oeufs du Québec, qui a déjà entrepris d'édifier de nombreux autres complexes

Garage détruit par le feu

SOUTH DURHAM, (AR) — Un incendie, qui s'est déclaré au cours de la nuit de dimanche à lundi, a complètement rasé au sol un garage de ferme, propriété de M. Adrien Deslandes, de la route 32, entre South Durham et Richmond.

En plus de détruire complètement l'édifice, les flammes ont consumé une

automobile qui s'y trouvait, de même qu'un gros tracteur de ferme et divers outils et appareils de ferme, le tout représentant une valeur estimée entre \$8,000 et \$10,000.

Les flammes se sont également attaquées à l'arrière de la maison de ferme, sise à proximité, y causant certains dommages, mais les pompiers vo-

lontaires de Durham-Sud, sous la direction du chef Denis Noël, ont réussi à les éteindre et à sauver la maison de ferme.

C'est le propriétaire, M. Adrien Deslandes lui-même, qui a découvert l'incendie, alors qu'en se levant vers 3 heures du matin, il a aperçu les flammes qui ravageaient son garage.

L'hôpital Ste-Croix n'est pas touché par la grève des internes

DRUMMONDVILLE, (RG) — L'hôpital Ste-Croix de Drummondville n'est aucunement touché par le débrayage des internes et des médecins résidents.

C'est ce qu'a déclaré le directeur médical de l'hôpital, le Dr Gaston Rodrigue, au cours d'un entretien, hier. Il a mentionné que le service de garde de soir et de fin de semaine était assuré par une quinzaine de médecins omnipraticiens et par les chirurgiens et autres spécialistes, à tour de rôle.

On sait que les internes et médecins résidents de toute la province ont débrayé dimanche, afin de protester contre les refus gouvernementaux de satisfaire leurs exigences salariales. Les quelque 2,133 personnes impliquées dans ce débrayage au Québec refusent

maintenant de travailler en temps supplémentaire, la nuit et les fins de semaine; le travail de jour devrait cependant se poursuivre normalement.

Les internes du Québec gagnent actuellement un salaire moyen de \$4,000 par an, somme qui augmente de \$100 à \$500 par année pour les résidents. Les internes veulent obtenir la parité avec les internes ontariens et demandent \$5,000 par an, plus une augmentation annuelle de \$800 pour chaque année de résidence.

Par ailleurs, on sait également que le système hospitalier de l'hôpital Ste-Croix de Drummondville fonctionne sans les services d'internes ou de résidents.

NORMAND DOUCET INC.
EQUIPEMENT DE BUREAU
VENTE — REPARATION — LOCATION
229 est. Notre-Dame — Victoriaville — 752-2727

LA TRIBUNE
Tél.: 758-8203

Bois-Francis

752-9783 **RENAULT** 752-9783
LEMAY AUTO INC.
324, rue Larrieu, VICTORIAVILLE

En quelques lignes

VICTORIAVILLE — La Commission Inter-municipale des Loisirs de la région des Bois-Francis tiendra un souper-conférence dimanche, le 22 février, à Victoriaville. Le conférencier invité sera M. Claude Boucher, directeur du Conseil régional des loisirs du Centre du Québec. Le grand public sera invité à participer à cette activité dont le lieu sera communiqué plus tard.

—o—
Le Club Jeunesse '70, de Victoriaville, dans une lettre, a demandé à l'animateur Guy Godin de présenter Mlle Jeunesse '70, de Victoriaville, à son émission de "Terre des Jeunes", au canal 10.

—o—
Les directeurs du Club Jeunesse comptent organiser un rallye en raquettes, un voyage au forum de Montréal, pour voir évoluer les Canadiens Juniors et l'as Gilbert Perreault, et un voyage de ski d'ici les prochaines semaines. Les activités ne manquent donc pas chez ce populaire mouvement.

—o—
Au CEGEP de Victoriaville, les étudiants se sont fixés un objectif de 100 donneurs à la clinique de sang du club Optimiste de Victoriaville, les 11 et 12 février, à l'école Le Manège.

—o—
Une cérémonie officielle marquera ce soir, à 5 heures, l'inauguration des nouveaux bureaux du Service des loisirs de la ville de Victoriaville. Le quartier-général est situé au 752 rue Notre-Dame Ouest.

—o—
Cette semaine, les Tigres de Victoriaville évolueront à Dolbeau, jeudi, au Centre sportif Jean Béliveau contre Alma, vendredi, et dimanche prochain, à La Tuque.

—o—
Chez les Tigres, en février, on soulignera les anniversaires de naissance d'André Aubry (le 16) et des épouses de quelques joueurs soit Michèle Bessette le 3, aujourd'hui, Claude Morissette le 20, et Muriel Drouin le 29... Cette dernière devra toutefois attendre la prochaine année bissextile pour être fêtée.

—o—
Les joueurs de balle-molle de la ligue Inter-syndicale seront sans doute heureux d'apprendre que d'importantes transformations seront apportées au terrain Ste-Famille, afin de permettre un meilleur drainage d'eau. On commencera par rendre le terrain au même niveau que la rue.

—o—
Les Olympiques de Victoriaville, de l'instructeur Georges Boucher, vont sans doute être inspirés par leur brillante victoire par 10-2, de dimanche, contre les Esperviers de Sorel, lorsqu'ils se mesureront aux Couillards de Ste-Foy, en fin de semaine. Les deux clubs en viendront aux prises vendredi soir, à Ste-Foy, puis dimanche, à Victoriaville.

—o—
Une équipe de cinéastes a tourné hier des séquences à Victoriaville pour l'émission "L'éducation, c'est votre affaire". Le travail des commissaires d'école de Victoriaville et, en particulier, du président, M. Clément Cantin, sera mis en relief lors d'une prochaine émission. Victoriaville a été choisie parmi toutes les commissions scolaires du Québec pour servir de thème à cette émission.

Chronique de la CML

VICTORIAVILLE, (JD) — Voici quelques notes tirées de la dernière assemblée des membres de la Commission municipale des loisirs de la ville de Victoriaville.

—o—
Au sujet du règlement de danse, il y aura réunion d'information avec tous les intéressés lundi, le 9 février, dans la salle de délibérations de l'hôtel de ville. La Commission municipale des loisirs sera représentée par Mme Marie Roux-Lambert et M. James W. Aubut.

—o—
Lettre du ministre des Affaires culturelles accordant une subvention au montant de \$5,625 à la bibliothèque municipale, pour l'année 1969-70.

—o—
Lettre du conseil municipal sur la question de la propriété au Centre d'art, et pour qu'un rapport soit fait au conseil tous les mois.

—o—
Lettre du ministre Gabriel Loubier, informant le Service des loisirs que le haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports fera parvenir une subvention de \$5,700 pour l'année 1969-70. Faisant suite au mémoire déposé par le Service des loisirs auprès du gouvernement pour une subvention supplémentaire au niveau des aménagements, il est résolu qu'une rencontre puisse être organisée à Québec pour recevoir cette subvention.

—o—
Lettre envoyée par le directeur des loisirs au greffier de la ville de St-Georges de Beauce pour l'obtention de renseignements au sujet de leur arène.

—o—
Lettre de la commission scolaire de Victoriaville autorisant la tenue du tournoi du Club des archers à l'école Le Manège, sous la juridiction de la Commission municipale des loisirs.

—o—
Lettre du haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, ainsi qu'à l'Association canadienne des Centres de loisirs (section du Québec) pour le renouvellement de l'adhésion du Service des loisirs à cette association. Il est alors décidé que le montant de \$25 pour l'année 1970 soit envoyé à l'ACCL.

—o—
Lettre du Conseil régional des loisirs du Centre du Québec pour compléter un inventaire sur la situation du canot-kayak-camping dans notre ville.

—o—
Lettre du député Roch Gagné au sujet du mémoire déposé auprès du gouvernement du Québec, à l'effet qu'il appuierait les revendications de la ville.

—o—
Lettre de M. Raymond Poirier, secrétaire de la ligue de balle-molle Inter-syndicale pour l'obtention du terrain du Parc de la Joie pour les joutes de leur prochaine saison. Cette demande a été acceptée par la CML.

—o—
Lettre de M. François Bastien, secrétaire-trésorier du Centre d'art de Victoriaville pour l'obtention de la subvention annuelle au montant de \$200. Il est résolu de recommander l'envoi de ce montant au Centre d'art.

—o—
Lettre du haut-commissaire aux Sports, M. Louis Chantigny, à l'effet qu'il accepterait l'invitation du directeur des loisirs pour être conférencier au souper mixte du club des Lions, dimanche, le 8 mars. Une réception officielle sera organisée par la ville, avec le maire, les échevins responsables des loisirs et les membres de la Commission municipale des loisirs.

—o—
Rapport au sujet du patinage artistique, à l'effet qu'un nombre de 30 à 40 jeunes filles suivent ces cours régulièrement et qu'un spectacle sera présenté à la fin de la saison.

—o—
Copie d'une lettre envoyée au maire P.-A. Poirier, pour la ligue de balle-molle Inter-syndicale, pour la réparation du terrain du Parc de la Joie (Ste-Famille). Il est proposé que cet item soit inclus dans le règlement d'emprunt des loisirs pour les travaux à effectuer au printemps.

—o—
Rencontre avec MM. André Capistran et Marcel Boucher, de l'organisation des Encuevres de Victoriaville, pour leur demande de subvention. Après discussion, il est résolu que les Encuevres fassent parvenir leurs états financiers avec un rapport de leur organisation, afin que leur subvention puisse être incluse au prochain budget du Service des loisirs.

—o—
La CML a adressé une lettre de félicitations à l'organisation Tournoi provincial de ballon sur glace, pour le magnifique succès remporté par cette activité.

—o—
Le directeur des loisirs, M. Gauthier, présente un rapport sur les possibilités d'aménagement des structures gonflées dans l'équipement sportif, tel que piscines extérieures et tennis, qui pourraient être transformés pour faciliter la pratique de ces sports à l'intérieur, selon un nouveau système qui pourrait apporter une solution satisfaisante pour un prix généralement inférieur de moitié aux solutions rigides les plus économiques.

—o—
Il est décidé de préparer un projet de règlement d'emprunt (minime) pour compléter certains aménagements dans les parcs municipaux.

Commandez maintenant **472-4400**
ANATOLE L. SCHAEFER
CHARPENTES D'ACIER FABRIQUEES ET ERIGES
PLAQUES, ANCRÉS, TIGES D'ACIER, FER PLAT
500, Boul. St-Joseph — Drummondville

Un projet-pilote pour l'unification des loisirs scolaires et municipaux

VICTORIAVILLE, (JD) — La région des Bois-Francis sera bientôt à l'avant-garde grâce à un projet-pilote lancé par la Commission Inter-municipale des Loisirs.

Les promoteurs des loisirs veulent unifier le sport scolaire et municipal.

Les responsables se sont réunis pour étudier et approfondir cette question, qui apparaît comme vitale dans le développement futur des organismes locaux. Il serait avantageux pour chacun de dialoguer sur les possibilités d'échanges de services, afin de mettre en valeur les ressources dont dispose la Commission scolaire régionale des Bois-Francis ainsi,

si, que les aménagements et services qui sont fournis par les services municipaux de loisirs, et d'en faire profiter toute la population de la région.

Il est évident que les commissions scolaires possèdent certains éléments qui ne sont pas à la portée des villes, alors que les services municipaux disposent de certains avantages inaccessibles aux commissions scolaires.

C'est pourquoi les membres de la Commission Inter-municipale des Loisirs, dans le but d'arriver à une solution afin de promouvoir un rendement maximum, ont décidé de former un comité d'étude sur l'unification du sport scolaire et municipal afin de mettre en

commun tout ce dont chacun dispose, au niveau de la région et mettre en application un projet-pilote qui pourrait éventuellement devenir un exemple pour tout le Québec.

Les membres de ce comité sont MM. Bruno Hébert, de Princeville, Gilles Guay, de Plessisville, Michel Marcotte, de Warwick, Jean Roux et René Gauthier, de Victoriaville, Raymond Charbonneau, de la Commission scolaire régionale des Bois-Francis et Bertrand Blanchette, du Conseil régional des loisirs du Centre du Québec.

Les membres du comité se réuniront une fois par semaine pour une demi-journée, en alternant dans chacune des

villes de la CIML. On prévoit que le rapport pourrait bien être déposé au mois de mars.

Arthabaska se fait tirer l'oreille

Peut-être que pour plusieurs la Commission Inter-municipale des Loisirs était plus ou moins vivante, puisqu'elle ne faisait pas trop de bruit. Cependant, elle existe toujours et elle est même à la fine pointe de l'actualité.

Présentement, quatre des cinq villes y sont très actives; ce sont Princeville, Plessisville, Victoriaville et Warwick. La ville d'Arthabaska ne juge pas avantageux d'y déléguer des représentants aux réunions de

puis déjà cinq ou six mois.

Ceux qui suivent l'évolution de la politique du sport et des loisirs au Québec ne sont pas sans savoir que l'on vit actuellement en état de crise sur la question de l'unification des sports scolaires et municipaux depuis la fameuse conférence de M. Jean-Marie Morin, ministre d'Etat à l'Éducation, devant les responsables de l'éducation physique des commissions scolaires et des collèges du Québec.

Au cours de cette conférence le ministre Morin a fait part d'une nouvelle politique du ministre de l'Éducation, quant au sport scolaire, il vient en contradiction avec les propositions sur une politique du sport au Québec, en décembre 1968.

Devant cet état de chose, il est bien évident que les congressistes au deuxième congrès de la Confédération des sports du Québec, en décembre 1968.

Devant cet état de chose, il est bien évident que les congressistes au deuxième congrès de la Confédération des sports du Québec, en décembre 1968.

Deux vols par effraction, un vol de sac à main et un vol d'auto: trois arrestations

VICTORIAVILLE, (ML) — Les limiers de la Sûreté municipale, MM. Jean-Marie Scott et Guy Boileau, ont arrêté un individu que l'on soupçonne de deux vols par effraction perpétrés dans des maisons privées de la rue St-Jean-Baptiste.

L'arrestation du prévenu

s'est faite en rapport avec 2 vols similaires signalés à quelques jours d'intervalle. Suivant les détails recueillis, il semblerait que les auteurs de ces vols pénétraient par effraction dans des propriétés vides et emportaient, à chaque occasion, quelques objets de valeur.

On a également procédé à l'arrestation d'un type de 26 ans de Montréal, en rapport avec un vol de sac à main. Le larcin aurait été commis dans une discothèque du centre-ville, au cours de la fin de semaine.

Le prévenu doit comparaitre aujourd'hui en Cour des

sessions de la paix, sous l'accusation de vol.

De plus, un jeune homme a été arrêté, concernant la prise d'une automobile sans permission signalée au cours de la fin de semaine. Le jeune homme n'avait l'intention parait-il que de faire un "petit tour".



MEILLEUR TEMPS — Denis Gagné, du Garage Lemay Auto de Victoriaville, a obtenu le meilleur temps de la journée lors du slalom sur glace organisé par le Club Auto-sport Cobra. Il était au volant d'une Renault Gordini montée avec des pneus à crampons. (Photo La Tribune, Victoriaville)

La Couronne a terminé sa preuve: cause de voies de faits remise au 23 mars

ARTHABASKA, (ML) — La Couronne a complété sa preuve pour les 10 chefs d'accusation de voies de faits avec lésions corporelles portées contre cinq individus de Victoriaville, et la cause a été remise au 23 mars.

Les prévenus sont Jacques Belhumeur, Jacques Messier et Yvon Allard, représentés par Me René Crochetière, et les autres, Jacques Lassonde et Gaston Guay, représentés par Me Claude Dallaire.

Alors que la Couronne, représentée par Me Claude Au-

bert, a déclaré sa preuve claupe, Me Crochetière a fait une motion de non-lieu pour ses clients Jacques Belhumeur et Jacques Messier et le juge les a rejetées. Me Claude Dallaire, lui, a présenté une motion identique pour Jacques Lassonde, et elle a également été rejetée.

La défense des inculpés doit être entendue le 23 mars, sauf dans le cas de Jacques Lassonde, qui a déclaré ne pas avoir de défense à offrir. Le prévenu Jacques Girard, contre qui on a logé des plaintes

semblables, a déjà plaidé coupable, et doit comparaître à sa sentence plus tard.

Témoignages

Au cours des audiences de l'après-midi, la Couronne a fait entendre trois témoins. En premier lieu, les deux victimes, Gilles et Gérard Larue, de Montréal, puis Mme Parent, chez qui ils demeurait à St-Norbert, le 13 septembre dernier, lors de la bagarre à l'hôtel.

Gérald Larue a raconté qu'il s'était rendu à l'hôtel l'après-midi, et s'était battu avec trois

des prévenus, mais ne peut dire lesquels au juste. Par la suite, il est allé chercher son frère chez Mme Parent, et les deux sont venus à l'hôtel avec un jack et une barre de fer pour faire peur aux gars. "On n'avait pas l'intention de frapper avec ces outils là, seulement leur faire peur", ont dit les deux frères.

Selon eux, la bagarre aurait éclaté alors qu'ils sortaient de l'hôtel pour aller déposer leurs armes et régler cela à mains nues, avec un gars à la fois, dehors.

Relevé d'une accusation d'avoir flâné

ARTHABASKA, (ML) — André Jacques Duhaime, de Victoriaville, âgé de 24 ans, a été relevé d'une accusation d'avoir flâné dans un endroit public, alors qu'il assumait sa propre défense en Cour des sessions de la paix, hier.

Il avait été accusé d'avoir flâné dans un endroit public, alors qu'il assumait sa propre défense en Cour des sessions de la paix, hier.

Le juge a rejeté la plainte.

Six vols d'autos

André R. Charest, un étudiant de Shawinigan qui poursuit ses études à Victoriaville, a plaidé coupable à six accusations de prises d'autos sans permission.

Le juge a demandé un rapport pré-sentenciel, et remis sa cause au mois de mars.



CAMP D'EXPERIENCE POUR LES ETUDIANTS — Gilbert Lemire, Jeanne Provencher, Lucienne Jacques et Michel Jacob étaient quelques-uns des éducateurs qui ont participé au dernier camp d'expérience chrétienne pour les jeunes de secondaire III, IV et V du diocèse de Nicolet.

Les élèves des écoles secondaires donnent \$959.17 pour les lépreux

VICTORIAVILLE, (JD) — Les élèves des écoles secondaires Morissette, Massicoite, St-Wilfrid et des Clarétains viennent de réussir un bel exploit à l'occasion de la Journée mondiale des lépreux.

Ils ont, en effet, amassé la jolie somme de \$959.17. Une centaine de jeunes de Victoriaville ont participé à cette collecte qui s'est faite aux portes des banques, des caisses et des églises, après les messes du dimanche.

Cette collecte est la forme de participation des jeunes à qui on ne veut pas demander d'argent. Une autre belle réalisation à mettre au crédit des jeunes.

ville, M. et Mme Gaston Tremblay, s'occupera de la troupe scout des pères Clarétains.

C'est la première fois qu'une telle initiative est prise à Victoriaville. De plus en plus, les autorités scoutistes vont demander des couples pour s'occuper des jeunes, car un couple est beaucoup plus stable qu'un célibataire.

Deux missionnaires au pays

Les abbés Claude Martin, de St-Léonard, et Marcel Pénin, de Warwick, deux missionnaires de la Mission nicolétaine du Brésil, séjourneront présentement au Canada.

depuis un mois environ, tandis que l'abbé Pénin doit retourner vers le 10 février. Ce dernier a confié qu'il comptait rester encore dix ans à travailler au Brésil.

Le club mosquito d'Ayer's Cliff bat Beebe par 19 à 0

AYER'S CLIFF — Le club mosquito d'Ayer's Cliff a remporté les honneurs contre le Beebe par le compte de 19 à 0, en fin de semaine.

Les principaux joueurs qui se sont signalés au cours de ce match sont Réjean Garneau, Mario Dupuis, Marc Roy, André Laporte, Henri Rathier et Marc Viens.

Cette équipe a accumulé le début de la saison plus de 74 buts, soit en cinq parties jouées jusqu'à maintenant contre Beebe et Rock Island.

M. Raoul Lachapelle avait présenté le conférencier comme étant un homme épris de nationalisme. Mme Camille Boily l'avait remercié.

L'année 1970: une année de trois défis pour la SNQ

(Nicolas Beaulieu)

VICTORIAVILLE (CT) — Devant l'assistance réunie au Manoir Victoria de Victoriaville, M. Nicolas Beaulieu, directeur général de la SNQ, a déclaré que l'année 70 serait une année de trois défis.

Expliquant sa pensée, M. Beaulieu a tenu à préciser que le premier de ces défis était à travailler pour faire prendre conscience à la population que l'orientation éternelle au congrès de mai 69 devait se réaliser. Il faut rendre concrète cette orientation, à savoir: "Nous voulons un Québec souverain".

Le conférencier a déploré le manque d'information publique des résolutions passées au congrès. Il cite en exemple la reconnaissance de la Nation canadienne française. "On veut noyer cette idée dans l'unité nationale", de poursuivre M. Beaulieu. Citant l'exemple des Américains qui ont accepté de former une nation avec les éléments divers de leurs constituants, le conférencier a dit qu'au Québec nous avions tous les éléments nécessaires pour former cette nation. Nous avons reconnu le droit de s'auto-déterminer. Bref, il faut travailler à réaliser l'orientation d'un Québec souverain".

"Le deuxième défi est celui que nous avons à bâtir quatre régions dans notre district. La section locale est d'une certaine fragilité et il nous faut penser agir de façon à établir solidement nos sections. Le but principal demeure tout de même de faire fonctionner adéquatement ces régions que nous formerons".

"Enfin le troisième défi est la réalisation d'une semaine de festivités nationales, lors de la fête de la St-Jean-Baptiste, en juin prochain. Il faut que l'on se rende compte que le 24 juin, c'est notre fête nationale. Pour ce faire, il faut la collaboration des sections. C'est le seul moyen de penser réussite".

M. Raoul Lachapelle avait présenté le conférencier comme étant un homme épris de nationalisme. Mme Camille Boily l'avait remercié.

Chronique municipale

VICTORIAVILLE — Me Pierre Descaudil est devenu, hier soir, président du bureau de révision des plaintes déposées en marge de l'évaluation à Victoriaville.

Il succède à Me Raymond Beaudet qui a démissionné de ce poste il y a quelques mois, alors qu'il était nommé juge de la Cour provinciale à Québec.

\$400,000 pour le conseil...

A la suggestion du trésorier, Lucien Marchand, la ville demandera à la Commission municipale du Québec la permission de renouveler des emprunts temporaires en attendant la perception des taxes.

Le premier, de \$200,000 devait être remboursé le 5 février et le second du même montant remboursable le 19 février.

Pas d'imposeurs dans les cheminées

Le conseil vient de formuler une mise en garde à l'intention de la population pour la protéger contre les imposteurs qui s'imposent ramoneurs de cheminées.

est autorisé à faire le ramonage à Victoriaville et pour ce faire, il paie un permis à la ville. Toute autre personne qui remplit cette fonction peut être poursuivie en Cour municipale.

Le service de lavage embellit

La commission consultative d'industrie s'est prononcée en faveur de l'agrandissement des locaux de la Compagnie de lavage général, rue Côté.

Les administrateurs avaient informé la ville de leur intention d'agrandir et d'embellir.

Les CA victimes de l'inflation

M. Jean Roy, comptable de Victoriaville, s'est adressé au conseil, pour obtenir que l'on augmente de \$350 ses honoraires pour la préparation des états financiers de la ville.

et on a voulu faire étudier la question par la commission consultative avant d'autoriser les travaux.

A la même assemblée, les membres de cette commission ont accepté M. Claude Béland comme membre.

Les policiers vont montrer les crocs

A la suggestion de la Commission scolaire locale le Service de police municipale sera avisé d'être plus vigilant au sujet des chiens errants, dans le secteur des écoles Mr Milot et St-David.

Les représentants de la race canine sont nombreux dans ce secteur et apeurent les enfants. Le travail des policiers serait facilité si la population acceptait de collaborer.

Stupéfiants: un individu plaide coupable; l'autre envoyé aux Assises (page 10)

Les quilles

VICTORIAVILLE, (CT) — Dans la ligue de grosses quilles O'Keefe le Michel Transport et le Texaco ont blanchi le Victoria Amusement et le Seven Up 4 à 0 alors que le Rubin Bros disposait du Centre de couture Singer 3 à 1.

Roland Mailhot, avec un simple de 222 et un triple de 588, a été la vedette de même que Rubin Bros roulant un 839 et 2625 pour remporter les honneurs d'équipe.

Le Rubin Bros et le Victoria Amusement sont égaux en tête de la ligue avec 47 points suivi du Michel Transport 39 et Texaco 36 et Seven Up 33.



CAMP SCOUT — Constant Frappier, de Drummondville, Jacqueline Croteau, de Victoriaville et Louis-Paul Lavallée, de l'équipe nationale, photographiés ici, dans l'ordre habituel, au cours de l'un des nombreux camps de formation scoutie tenus durant les dernières semaines, dans le diocèse de Nicolet.

La formation professionnelle : gage d'avenir

VICTORIAVILLE, (CT) — La commission scolaire régionale des Bois-Francis, dans son message habituel traite cette semaine de la formation professionnelle. Qu'entend-on par formation professionnelle? On entend toute formation qui prépare directement à occuper un emploi ou une fonction sur le marché du travail. Cette formation, vous pouvez en bénéficier de deux façons: en vous inscrivant à temps plein ou en profitant de 30 heures de cours par semaine ou encore pour les personnes qui travaillent en suivant ces cours à raison de 1 ou 2 soirs par semaine.

Le service d'éducation permanente de la régionale des Bois-Francis organise trois catégories de cours professionnels: techniques industrielles spécialisées dans les domaines suivants: mécanique, électricité, ébénisterie, rembourrage, réparation de machines à coudre, couture industrielle etc.; techniques commerciales concentrées sur l'étude de la comptabilité, dactylographie, sténographie et techniques de vente; formation agricole axée sur la formation végétale et animale et la gestion de la ferme.

Thème du camp de formation pour les scouts du diocèse: le chef

VICTORIAVILLE, (JD) — Un groupe de 25 chefs scouts, de tous les coins du diocèse, vient de terminer un camp de formation de deux fins de semaine et, de trois veillées, à Drummondville et Nicolet.

Le thème de ce camp était "Le chef". Les participants, sous la direction de Constant Frappier, commissaire diocésain, de Louis-Paul Lavallée, de l'équipe nationale, et de l'abbé Jean-Guy Ouellette, aumônier diocésain, ont d'abord étudié la pédagogie de la loi scoutie, le but de la promesse, la psychologie du garçon de 12-15 ans, et enfin la nouvelle orientation de la méthode scoutie.

Les chefs ont aussi étudié leur rôle propre d'éducateurs, responsables avec les parents, de la formation des jeunes. Ils ont réfléchi sur l'engagement qu'ils devaient prendre vis-à-vis de la formation des jeunes, tant du côté humain, social que chrétien. Vis-à-vis de ce

dernier point, en particulier, les chefs ont davantage conscience de leur responsabilité d'éducateurs chrétiens.

Ce camp a été préparé selon une méthode active de plus en plus populaire pour les camps de chefs. Cette méthode consiste à présenter aux participants un squelette de travail que ces derniers "engrais-

sent", c'est-à-dire complètent de façon à combler tous les moments disponibles.

On constate que le scoutisme, en général, tend beaucoup à se renouveler et les nouvelles méthodes respectent l'évolution du garçon en lui laissant beaucoup plus de responsabilité que dans l'ancienne méthode.

Le Godbout toujours en tête

VICTORIAVILLE, (ML) — Le Godbout Auto domine toujours le classement de la division A de la ligue Commerciale de hockey à Victoriaville, avec 25 points, suivi du SE-GEF avec 11.

En troisième place, on retrouve le Pharmacie Laurent, avec 9, et le Raulou Saucier avec 7. Jacques Plasse a la meilleure moyenne de gardien de but avec 2.76; Daniel Laroche le suit avec 3.69, et Michel Fournier, ainsi que Mi-

chel Beauchesne, 4.84, et Jean-Marc Nappert.

Les meilleurs compteurs sont: Michel Pépin, 32; Jean-Louis Croteau, 29; Michel Blouin, 28; Léon Lemay, 22; Pierre Bellemare, 22; Jean-Boulangier, 22; Jean Lambert, 21; André Houle, 19; Jean-Yves Michaud, 18, et Yvon Poudrier, 17.

Le Pharmacie Laurent est l'équipe la plus punie jusqu'à maintenant avec 221 minutes; Raulou Saucier, 200; Godbout Auto, 180, et CEGEP, 166.

Camp d'expérience chrétienne à Notre-Dame de la Joie: un plongeon dans la Bible

VICTORIAVILLE, (JD) — Des jeunes du Secondaire III, IV et V ont vécu, en fin de semaine, un camp d'expérience chrétienne au Camp Notre-Dame de la Joie, de Nicolet.

Au total, 45 participants, dont une quinzaine d'éducateurs, ont vécu ce plongeon dans la Bible à travers les ateliers.

Le chef de camp, Gilbert Lemire présenta chaque atelier de travail. Le premier atelier portait sur le thème suivant: Jésus est homme pour mieux le connaître, essayons de découvrir dans quel milieu,

esprit, entourage, coutumes, lieux, il a passé son enfance, comment étaient ses parents et comment ce contexte qui l'a vu grandir a marqué sa personnalité.

Dans un deuxième atelier, on considéra: Jésus comme vrai homme, vivant dans un corps mortel et sensible; il a vécu en société. Les participants ont cherché dans l'Évangile quelles attitudes il a eues.

En atelier, les campeurs commençaient par la lecture des textes en équipe, puis réflexion personnelle sur un texte, échange des découvertes,

Après une détente de folklore et de chant, il y eut plénière.

Le programme du camp comportait également des temps forts: messe participative, repas fraternels, expression corporelle, etc. En somme, jeunes et éducateurs ont été enchantés de leur expérience chrétienne.

Seréna

Une centaine de couples viennent de participer à une rencontre d'information sur la méthode sympto-thermique pour la régulation des naissances.

On sait que, depuis cinq ans, les équipes Seréna font du bon travail et doivent leur succès à la collaboration de l'abbé Daigneau et du docteur St-Pierre.

Ceux-ci étaient également présents, lors de la rencontre, et ont respectivement traité de la morale et de l'anatomie féminine et masculine. Mme Benoit Plourde donna un bref exposé sur la maîtrise sexuelle.

Les présidents des équipes Seréna sont Lise et Pierre Nadeau, et le vice-président, M. Gérard Fréchette.



M. Conrad Bergeron a été choisi l'homme de l'année chez les chefs de district au service du tirage de La Tribune. Il s'est mérité la somme de \$200, et une plaque-souvenir. Le choix a été fait, au scrutin secret, parmi tous les chefs de district. Il est donc le choix de ses confrères. Il représente le quartier ouest à Sherbrooke. Il est entouré ici des autres chefs de district, de gauche à droite, MM. Léonard Boulanger (Lac-Mégantic), Léonide Leblanc (Drummondville), Yvan Dussault (Quartier Nord, Sherbrooke), Gaston Gagné, directeur du service, Jean-Marc Pépin (Bois-Francis), Jean-Louis Blais (Coaticook-East Angus-Magog), Conrad Bergeron, Roger Régis (Asbestos-Windsor-Brompton), Jean-Claude Poulin (Thetford Mines), Jean Petit (Quartier est, Sherbrooke).

UNE OCCASION DE PARTAGER VOTRE BONHEUR AVEC LES AUTRES.

\$1,000 pour vous

plus \$1,000 en charité.



Une nouvelle idée de Mark Ten.

En trouvant ces certificats dans un paquet de Mark Ten, vous recevez \$1,000 pour vous-même, plus \$1,000 destinés à la cause charitable de votre choix. (Et comme toujours, il y a un coupon de valeur dans chaque paquet de Mark Ten.)

Les certificats jumelés d'argent comptant Mark Ten représentent la chance unique de recevoir, et de partager votre bonheur avec les autres.



Des mesures d'urgence dans l'est pour l'eau (page 3)

Sherbrooke: vote secret pour choisir le maire (page 3)



LA TRIBUNE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN DE LA RIVE SUD

Encourageons d'abord les marchands de la région des Bois-Francs. L'argent dépensé chez-nous stimule notre économie.

60e ANNEE — No 292

SHERBROOKE, MARDI, 3 FEVRIER 1970

★ ★ ★ ★ 10 CENTS

Trudeau répond d'Ottawa

NON AUX MINISTRES DES FINANCES

Nouvelles brèves

Premier docteur "ès-sexe"

COPENHAGUE, (AFP) — Le premier docteur "ès-sexe" au Danemark et probablement au monde, sera le Danois Sten Hegeler, qui rédige actuellement une thèse sur l'érotisme. On ignore encore quand il la soutiendra, mais on sait qu'elle paraîtra en danois et en anglais, avec des passages en latin.

Les maisons d'édition sont déjà en lutte pour en obtenir l'exclusivité mondiale.

Trêve de 24 heures

SAIGON, (AFP) — Le gouvernement sud-vietnamien a annoncé hier qu'il observera une trêve de 24 heures pour le Tet. La trêve commencera le 5 février à 18 heures et se terminera le 6 à la même heure.

Les autorités militaires américaines sont d'accord pour observer cette trêve.

Le Front national de Libération, de son côté, observera une trêve de quatre jours commençant le 5 à sept heures et se terminant le 9 à la même heure.

Le 27e pays à signer

WASHINGTON, (AFP) — L'Iran est devenu, lundi, le 27ème puissance à ratifier le traité contre la prolifération des armes nucléaires, a déclaré le porte-parole du département d'Etat.

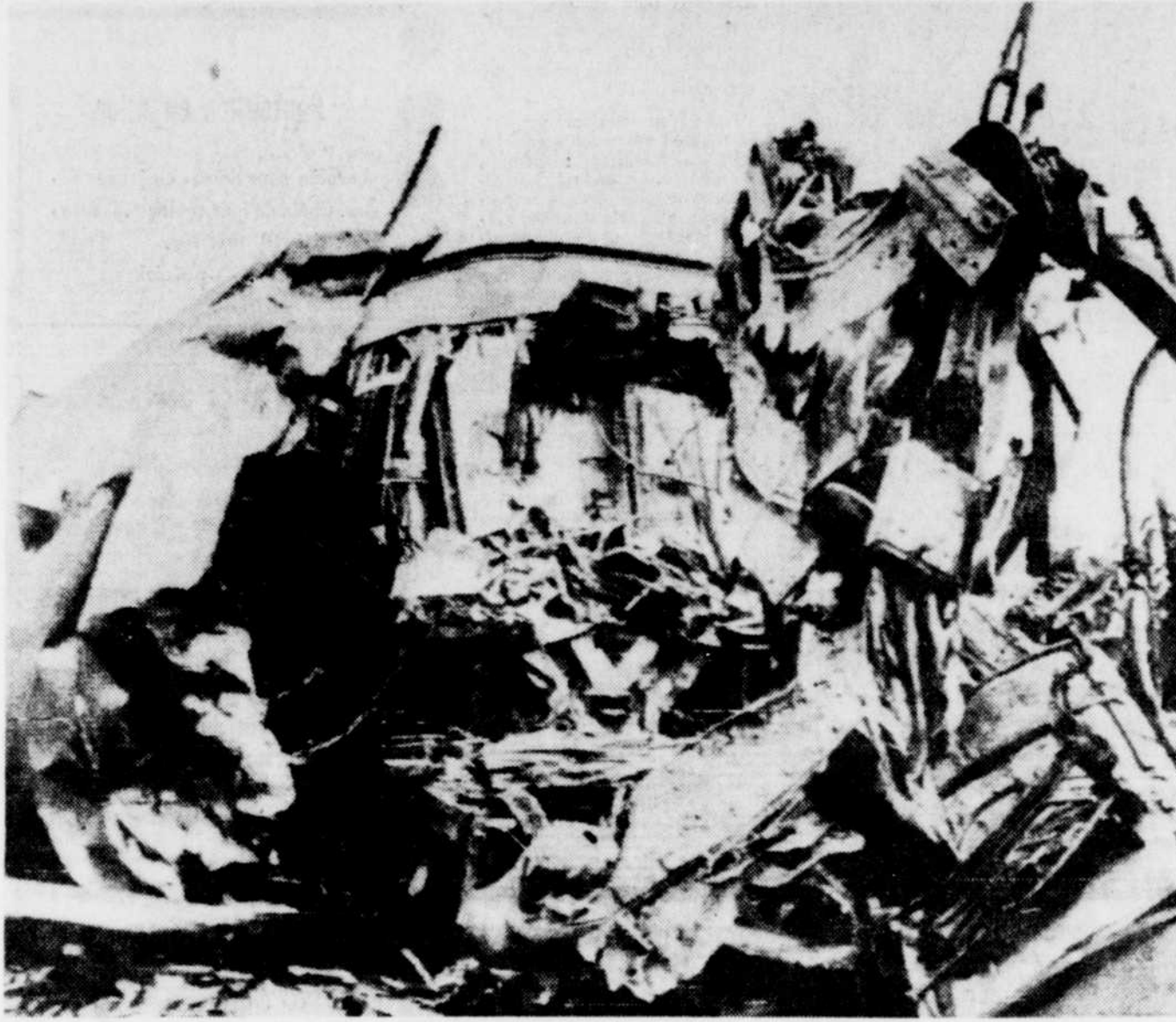
Seize pays devront encore ratifier ce traité, dont les Etats-Unis et l'Union soviétique, afin qu'il entre en vigueur. Le porte-parole a ajouté que les deux grandes puissances nucléaires déposeront bientôt les instruments de ratification de ce pacte; mais il n'a pas donné d'autres précisions sur ce point.

La même source croit enfin savoir que le Japon projette de signer le traité dans un proche avenir.

Une bombe à l'horizon

WASHINGTON, (AFP) — La Commission de l'énergie atomique projette d'effectuer de nouveaux essais nucléaires souterrains dans l'île d'Amchitka, au large de l'Alaska, dans un an ou deux.

De bonne source, la première expérience serait d'une puissance supérieure à la détonation Milroy, effectuée le 2 octobre dans le sous-sol de cet îlot.



Des grues ont travaillé à dégager les voies ferrées alors que des équipes de secours se sont affairées à libérer les victimes emprisonnées dans les wagons.

Bilan: 236 morts et 360 blessés à Buenos Aires

Conducteurs des trains sous arrêt

BUENOS AIRES, (AFP) — Plus de 236 cadavres ont été retirés des deux trains qui se sont percés dans la nuit de dimanche à lundi à une vingtaine de miles de Buenos Aires.

Cependant, une vingtaine d'heures après la catastrophe, de nombreux corps étaient encore prisonniers des wagons aux toiles tordues.

Les soldats et les pompiers continuaient à en retirer les restes des victimes.

Les blessés seraient au nombre de 360.

Chapelle ardente

La caserne de pompiers de General Pacheco, localité proche du lieu de l'accident, a été transformée en chapelle ardente et une longue file de parents et d'amis des victimes y a défilé, provoquant souvent des scènes déchirantes.

Des scènes semblables se sont produites à la gare du Retiro, à Buenos Aires, au moment de l'arrivée des deux premiers trains sanitaires ramenant les blessés.

Des milliers de personnes ont rompu les cordons de police et ont pris d'assaut les wagons à la recherche de leurs proches.

Le gouverneur de la province de Buenos Aires a annoncé que le nombre des blessés s'élevait à 150, sans compter ceux qui, souffrant seulement de blessu-

res sans gravité, ont préféré se faire soigner chez eux.

Le nombre total des personnes grièvement ou légèrement blessées dépasserait ainsi 300.

Pas blessés

Aucun des conducteurs du train qui a percé le train immobilisé n'a été blessé. Ils se trouvaient en effet dans des locomotives extrêmement solides, les plus modernes dont disposent les chemins de fer argentins.

Ces conducteurs, ainsi que les responsables des deux trains et les chefs des deux gares entre lesquelles s'est produit l'accident ont été arrêtés et sont gardés au secret, a-t-on appris de source officielle.

La police et les autorités, de leur côté, gardaient un silence complet sur les causes de la catastrophe.

Les deux hypothèses retenues, cepen-

dant, semblent être que le conducteur principal du rapide Tucuman-Buenos Aires n'a pas vu les signaux indiquant que la voie n'était pas libre ou alors que ces signaux n'ont pas fonctionné.

Beaucoup d'experts, d'autre part, se demandent pourquoi la garde du train immobilisé n'a pas, sachant qu'il se trouvait sur une voie très fréquentée, placé une lampe rouge à un demi-mille avant le dernier wagon.

Après la catastrophe, l'hypothèse d'un attentat contre le système de signalisation avait été envisagée mais les autorités paraissent l'avoir complètement écartée.

On ignore jusqu'à présent si des étrangers figurent parmi les victimes mortes à part un Allemand, Hans Henika, et un Italien, Miguel Basile, 26 ans, qui ont été blessés. La plupart des blessés ont entre 20 et 28 ans.

Secours

Les Chemins de fer argentins ont annoncé qu'ils prenaient à leur charge les

frais de sépulture de tous les morts ainsi que les soins aux blessés et le paiement des indemnités.

Les associations catholiques de secours ont commencé pour les victimes et leurs familles des collectes dans tout le pays pour recueillir de l'argent, des vêtements, des draps et des vivres.

Les services de l'armée, de la police et des pompiers ont également mis leurs installations à la disposition des blessés.

OTTAWA, (PC) — D'Ottawa, hier, le premier ministre Trudeau a dit "non" aux ministres provinciaux des Finances, réunis à Québec, et qui entendent réclamer des transferts additionnels de ressources fiscales accumulées par le gouvernement canadien.

C'est M. Adrien Lambert (RC—Bellevue), qui a, hier, aux Communes, tenu la perche au chef du gouvernement canadien et l'a amené à refuser tout partage de son surplus budgétaire.

"Le premier ministre peut-il nous dire si le gouvernement qu'il dirige acceptera de partager son surplus budgétaire avec les provinces qui se trouvent actuellement aux prises avec de graves problèmes financiers?" a demandé le député créditiste.

"Je crois, a répliqué M. Trudeau, que le député ne comprend pas la raison pourquoi nous avons un surplus budgétaire. Si nous ne voulions pas en avoir, nous pourrions facilement dépenser l'argent pour réduire les impôts.

Grands sacrifices

"Si nous avons un surplus budgétaire, c'est parce que nous voulons com-

battre l'inflation et que nous l'avons fait au prix de grands sacrifices."

Puis, comme M. Lambert faisait remarquer au chef du gouvernement qu'il y avait des provinces qui ne partageaient pas son point de vue concernant l'inflation, M. Trudeau a répliqué que ce surplus "a été accumulé dans l'intention de combattre l'inflation".

M. Trudeau ajoutait que si son gouvernement permettait un transfert "des deniers fédéraux" cela aiderait à accélérer l'inflation plutôt qu'à la combattre.

"Cette question est réglée d'avance. Elle ne devra pas être discutée à Québec", a conclu M. Trudeau.

Sur ce, M. René Matte (RC—Champlain), a demandé au premier ministre le pourquoi de cette conférence fédérale-provinciale qui a lieu à Québec, "s'il y a une décision unilatérale de prise par le gouvernement central".

M. Matte n'a pas reçu de réponse.

Examen de la réforme du régime de l'impôt

Par GERARD ALARIE

QUEBEC, (PC) — La conférence fédérale-provinciale des ministres des Finances s'engage, aujourd'hui, dans l'examen de la réforme du régime de l'impôt sur le revenu que propose le gouvernement fédéral.

Lundi, à la première journée de la conférence, la délégation ontarienne à la conférence, pilotée par M. Charles MacNaughton, trésorier provincial, a présenté un calcul qui conteste les prévisions contenues dans le Livre blanc fédéral, sur la réforme fiscale.

M. E.J. Benson, ministre canadien des Finances, a déclaré à l'issue de la première journée de discussions que les chiffres présentés par l'Ontario "seront examinés de près" par les experts.

M. MacNaughton et M. Benson ont souligné tous les deux qu'ils ont toutes les raisons de croire que leurs chiffres respectifs sont justes, bien qu'ils portent à des projections contradictoires.

Selon le calcul effectué par le gouvernement de l'Ontario, le Livre blanc fédéral sur la réforme de l'impôt sur le revenu produirait, une fois mis en vigueur, des revenus largement supérieurs à ceux que prévoit le gouvernement fédéral.

Après la catastrophe, l'hypothèse d'un attentat contre le système de signalisation avait été envisagée mais les autorités paraissent l'avoir complètement écartée.

On ignore jusqu'à présent si des étrangers figurent parmi les victimes mortes à part un Allemand, Hans Henika, et un Italien, Miguel Basile, 26 ans, qui ont été blessés. La plupart des blessés ont entre 20 et 28 ans.

Les Chemins de fer argentins ont annoncé qu'ils prenaient à leur charge les

frais de sépulture de tous les morts ainsi que les soins aux blessés et le paiement des indemnités.

Les associations catholiques de secours ont commencé pour les victimes et leurs familles des collectes dans tout le pays pour recueillir de l'argent, des vêtements, des draps et des vivres.

Les services de l'armée, de la police et des pompiers ont également mis leurs installations à la disposition des blessés.

Des informateurs ont expliqué que dans son Livre Blanc, le gouvernement fédéral avait fondé ses chiffres sur une moyenne canadienne, tandis que l'Ontario a fondé les siens sur une moyenne provinciale extrapolée au niveau du pays.

Inflation

M. Benson, par ailleurs, a déclaré que les gouvernements provinciaux se généralement d'accord sur la nécessité de combattre l'inflation.

En réponse à une question, il a dit qu'il lui apparaît tout à fait normal, dans la conjoncture actuelle en Amérique du Nord, que le gouvernement américain prévoit un excédent budgétaire.

Danger

"Tant au Canada qu'aux Etats-Unis, un gouvernement fédéral ferait preuve d'une grande irresponsabilité s'il prévoyait un excédent budgétaire déficitaire à une époque où, dans les deux pays, il existe de si fortes pressions inflationnistes", a dit M. Benson.

Il a précisé qu'il n'appliquait pas ce commentaire aux gouvernements provinciaux au Canada. "Les provinces font leur possible pour équilibrer leur budget, a-t-il dit, et toutes ne sont pas dans des situations égales."

Excédent des Etats-Unis: coup de pouce au Canada

QUEBEC, (PC) — L'excédent budgétaire prévu par l'administration américaine va contribuer aux efforts canadiens de lutte contre l'inflation.

C'est ce qu'ont indiqué, lundi, des sources au sein de la délégation fédérale qui participe, à Québec, à la réunion fédérale-provinciale des ministres des Finances.

Les prévisions budgétaires annoncées par le président Richard Nixon des Etats-Unis, laissent un excédent anticipé de \$1,300,000,000 pour le prochain exercice de l'administration américaine.

Le ministre canadien des Finances, M. Edgar Benson, ne comptait pas commenter les prévisions budgétaires américaines avant d'avoir eu le temps de les examiner à fond.

Une source du ministère fédéral des Finances a noté, toutefois, dans une conversation que toute initiative du gouvernement américain en faveur d'un excé-

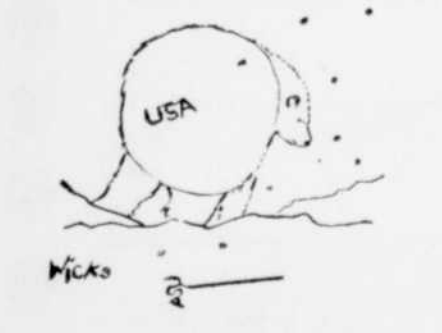
dent budgétaire "ne peut que rendre plus facile nos propres efforts en vue de combattre l'inflation".

Le gouvernement canadien prévoit lui-même un excédent budgétaire pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars. Certains calculs l'établissent actuellement à quelque \$500 millions.

Dans son discours sur le budget, en juin dernier, M. Benson avait prévu un excédent budgétaire de \$250 millions, de même qu'un montant de \$125 millions pour la défalcation du déficit d'Expo '67.

M. Benson a souligné depuis que les revenus du gouvernement fédéral sont plus élevés qu'il ne l'avait prévu en juin, de sorte que l'excédent fédéral est susceptible de dépasser les \$375 millions.

Des exemplaires des prévisions budgétaires du président Nixon étaient expédiées d'urgence, lundi, à Ottawa à la requête de l'ambassade canadienne à Washington.



Le doyen quitte l'hôpital

LE CAP, (AFP) — M. Peter Smith, qui est actuellement le doyen sud-africain des greffes du cœur, a quitté l'hôpital de Groote Schuur du Cap, où il était resté en observation pendant plus de six semaines pour une déchirure musculaire. M. Smith, qui est âgé de 53 ans, avait été opéré il y a 17 mois.

Les pires catastrophes ferroviaires dans le monde en 50 ans

page 19

Nixon présente son budget

Plus d'argent pour le bien-être et moins pour l'achat d'armes

WASHINGTON, (PA-AFP) — Le président Richard Nixon a présenté, hier, un budget fédéral de \$200,800,000,000 pour le prochain exercice, par lequel le chef du gouvernement américain envisage, pour la première fois depuis la guerre de Corée, de dépenser davantage pour améliorer les conditions de vie que pour acheter des armes destructives.

Il a ainsi déposé son premier budget officiel devant le Congrès des Etats-Unis, dans lequel il anticipe un surplus de \$1,300,000,000 pour la prochaine année fiscale, qui débutera le 1er juillet.

Il suggère des réductions considérables dans les dépenses de la défense et de l'espace, mais des hausses pour celles de la lutte contre le crime et les ressources humaines.

"Pour la première fois en 20 ans, le gouvernement fédéral va dépenser plus d'argent pour le développement des ressources humaines que pour la défense nationale", déclare le président dans son message budgétaire.

Sans annoncer de nouvelles taxes sur le revenu ou d'accise, comme on l'avait

souvent prédit, M. Nixon anticipe des revenus de \$202,100,000,000, et des dépenses de \$200,800,000,000. Mais il reste maintenant à attendre la décision du Congrès, qui doit sanctionner les propositions de M. Nixon.

Réduction à la défense

Le Congrès pourrait même changer le surplus anticipé en un léger déficit, en refusant de sanctionner certaines recommandations présidentielles, comme, par exemple, une extension de la taxe d'accise, qui, selon M. Nixon, rapportera \$1,600,000,000.

Le président a souligné que le budget est destiné à freiner l'inflation au cours des deux prochaines années.

Il a noté que son budget a été établi sur des priorités bien différentes de celles qui avaient orienté le budget présenté par l'administration Johnson, l'an dernier.

Il a notamment souligné que les crédits alloués à la défense seront de \$71,200,000,000, soit \$9,500,000,000 de moins que l'an dernier, pendant que les dépenses spatiales seront de \$3,400,000,000, soit une réduction de \$486,000,000.

AUJOURD'HUI DANS LA TRIBUNE

- Projet-pilote pour l'unification des loisirs scolaires et municipaux dans les Bois-Francs. page 4
- Dix chefs d'accusations de voie de faits avec lésions corporelles: la Couronne a terminé sa preuve et la cause des cinq inculpés, de Victoriaville, est remise au 23 mars. page 4
- Deux vols par effraction, un vol de sac à main et un vol d'auto: trois arrestations. page 4

● L'affaire des stupéfiants: un des inculpés plaide coupable et l'autre est envoyé aux Assises. page 10

	pages		pages
Comiques	17-18	Mots croisés	18
Décès et funérailles	19	Mot perdu	9
Editorial	6	Radio, TV et arts	16
Féminine	9	Sherbrooke et région	
Finance	7		2-3-4-5
Horoscope	19	Sports	13-14-15



Dans perspectives cette semaine: Le chaud été de 1965 a servi à quoi?

La ronde des quilles

Ligue Mixte de l'Estrie

SHERBROOKE — Le Manoir de l'Estrie domine ce circuit avec 55 points, soit huit de plus que le Fernand Viens Contracteur. Les autres sont Proulx Raymond Lise 44; Proulx Chauffage 41; Restaurant Elite 38; Pour Vous Messieurs 36; Boucherie Nova Guertin 35; Garage Hallée 34; Réal Martel Assurance 33; L. Lachance & Ass. Inc. 31; Gaston Blanchette Inc. 31; Ferronnerie Bolduc 30; Demers Isolation 27; Skinner & Nadeau 25 et W. H. Adam Lise 22.

Fernande Guertin récoltait le plus haut simple avec 166 alors que le plus haut triple revient à 438 Denis Gauthier et allait d'un simple de 200 et Adélaïde Goulet avec un triple de 462.

Ligue Mixte de St-Elie

SHERBROOKE — Le St-Elie Camping occupe le premier rang de la ligue avec 43, soit une avance de deux points sur le Salon de la Verdure. Les autres sont dans l'ordre au classement: Manoir de l'Estrie 38; Les Miels Caver & Vallée 37; Gaston Blanchet Inc. 36; L. Lachance & Ass. 36; Croteau Swimming Pool 34; Salaisan Robillard 34; Roméo Nettoyeur 28; Salaisan Aurèle Théberge 28; Super Marché Lussier 28; Delphis Trépanier 27; Parasol des Artistes 25; Super Marché Raymond 23 et Boucherie Nova Guertin 18.

Lina Lebrun a inscrit le plus haut simple avec 175 et le plus haut triple revient à Estelle Thibault avec 476. Jacques Tourigny récoltait le plus haut simple des hommes avec 194 et Claude Picard le plus haut triple avec 473.

Ligue de la Cité

SHERBROOKE — Jeannot Després avec un simple de 213 et Marcel Létourneau avec un triple de 557 ont été les étoiles du dernier programme de la ligue de la Cité. L'équipe du Motel Le Sabre y allait d'un simple de 910 et un triple de 2469.

Le Super Marché Félix occupe le premier rang avec 48 points contre 38 pour le Super Marché Raymond Lise. Les autres sont Germain Lapointe 36; Motel Le Sabre 34; Lawrence Leech 23 et Robert Blais 13.

Ligue Commerciale de l'Est

SHERBROOKE — Le Conseil Shell Service est en tête du classement de ce circuit avec 43 points devant la Ferronnerie Gaston Bolduc avec 39. Les autres sont Kayser Cafétéria 38; Kayser-Roth 37; Roméo Dry Cleaning 35; Super Marché Félix 35; Cordonnerie Jean-Paul Roy 34 et Salaisan Bonne Humeur 27.

Ligue Féminine Labatt

SHERBROOKE — Suzanne Desruisseaux a été l'étoile du dernier programme avec un simple de 147 et un triple de 577. Andrée Chayer présente la meilleure moyenne avec 136,4, alors que Monique Blais suit avec 123,8 et Suzanne Desruisseaux avec 118.

L'équipe Tuque Rouge est au premier rang avec 40 points, un seul de plus que la Pharmacie Gilles Savard. Les autres sont l'Hôtel Lake Park 31; Lingerie Galt 27; Pour Vous Messieurs 24 et Ferronnerie Galt 19.

Ligue Salon Belisle

SHERBROOKE — Claude Lafrenière a été l'étoile du dernier programme avec un simple de 198 et un triple de 425. Huguet-Tinker se signala avec un simple de 133 et Claire Vachon inscrivait le plus haut triple avec 363.

Ligue Pharmacie Savard

SHERBROOKE — L'équipe Jacques Doiron détient une faible avance d'un point en tête de la Ligue Pharmacie Savard devant celle de Monique Charpentier. Les autres sont Georges Lalliberté avec 274 Raynald Guillemette 20; Jean Leblanc 22; Denis Longpré 19; Monic Laroché 21; Denis Gosselin 21.

Ligue Senior

SHERBROOKE — Réal Blais a été la vedette avec un simple de 240 alors qu'André Desmarais y allait d'un triple de 558. L'équipe Jean-Guy Desrosiers brillait avec un simple de 857 et un triple de 558.

Le Manoir de l'Estrie domine le classement avec 50 points, neuf de plus que l'équipe Jean-Guy Desrosiers. Les autres sont Centre Ste-Jeanne d'Arc 40; Tour Seminario 29; Gérard Leforest 21 et Frontenac Golf Service 11.

Ligue Indépendante Molson

SHERBROOKE — Les clubs Raymond Blais et Yvon Binette sont sur un pied d'égalité en tête avec 27 points. Les autres sont Guy Lamontagne 26; Emile Boutin 25; Roger Dutil 23 et Gaston Lamontagne 16.

Emile Boutin a été la grande étoile avec 181 et 468 alors que Berthe Chrétien y allait d'un simple de 178 et un triple de 425.

Ligue Féminine de la Cité

SHERBROOKE — Le Restaurant Yildiz détient toujours la première position de ce circuit avec 50 points, dix de plus que le Classic Enr. Le troisième rang est occupé par deux clubs avec 35 points chacun, soit Trans-Kébec et le New Sherbrooke. L'équipe Gerry Poulin suit avec 34 points contre 30 pour le New Magog; Hôtel Union 25 et la Pharmacie du Nord 12.

Aline Rancourt détient la meilleure moyenne avec 136. Carmen Blouin suit avec 135 contre 132 pour Thérèse Rossano. Le prix Waterman de la semaine revient à Monique Prince avec un triple de 436.

Ligue Notre-Dame du Rosaire

SHERBROOKE — Le Monegau Brûleurs occupe le premier rang avec 51 points devant le Super Marché Félix à 48. Les autres sont Bertrand Côté 47; Martel Assurances 46; Pharmacie Gilles Savard 39; Demers Isolation 39; Studio Roland 30; Placements Collectifs 28; Garage Létourneau 27; Roméo Cleaning 25.

Rita Gauthier a roulé un simple de 161 et Yvan Gagnon y allait d'un 186. Yvonne Mongeau a inscrit un triple de 394 et Bélonne Rousseau avec 426.

Le haut simple d'équipe revient au Super Marché Félix avec 707 et le Monegau Brûleurs avec un triple de 2034.



La direction des Aigles de Trois-Rivières se prépare activement à la campagne 1970 et la vente des billets de saison va bon train. Dans l'ordre habituel, Fernand Bédard, président de l'équipe, Charles-Emile Mongrain, vice-président et le Dr André Désaulniers, président du comité financier.

(Photo La Tribune, Studio Léo Henrichon)

Nouveau pilote des Aigles de Trois-Rivières connu bientôt

TROIS-RIVIERES, (JGP) — C'est d'ici deux semaines que la direction des Aigles de Trois-Rivières, de la Ligue Provinciale de baseball, annoncera la signature du nouvel instructeur pour la campagne 1970.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, le publicitaire de l'équipe, Normand Choquette, en faisant aussi part que les premiers joueurs seront mis bientôt sous contrat.

On sait que Nick Testa, qui pilotait les Alouettes de Sherbrooke en 1968, pour passer aux Aigles l'année suivante dans une vente de joueurs, ne pilotera pas cette formation cette année, mais il est fort possible qu'il revienne en qualité de simple joueur. Il a d'ailleurs manifesté cette intention à la fin de la saison 1969.

Billets

Par ailleurs, la direction a fait savoir que 335 billets avaient été vendus jusqu'à dimanche dernier, comparativement à 218 pour toute la campagne 1969, ce qui démontre bien l'intérêt des sportifs à la cause du baseball dans cette ville qui est revenue à ce sport après une absence d'une quinzaine d'années.

Le publicitaire fait aussi savoir qu'il y aura beaucoup de nouveautés pour les supporters des Aigles au cours de l'été et qu'ils n'en seront pas déçus.

Un premier candidat éliminé au poste de pilote des Alouettes

SHERBROOKE, (JGP) — Qui sera le prochain instructeur des Alouettes de Sherbrooke, de la Ligue Provinciale de baseball? On ne le sait pas encore, mais les démarches en vue de régler la question sont en cours, mais n'ont pas encore porté fruit.

Au cours d'un entretien téléphonique, hier, le gérant d'affaires, Normand Ainslie, a révélé qu'un ancien porteur-couleurs des Expos de Montréal, avait été approché, mais que les pourparlers n'avaient abouti à rien.

Ainslie et le président Jean-Paul Thibault devaient se rendre à Philadelphie en fin de semaine dernière, mais le voyage a été contremandé, le candidat n'ayant pu obtenir la permission de s'absenter de l'Université Yale que pour trois semaines à l'été prochain.

Ainslie a confirmé qu'il s'agissait d'un dénommé Kenneth McKenzie, un artillerie gaucher qui avait eu affaires avec les Expos de Montréal la saison dernière.

Enfin, Normand a révélé qu'il travaillera ferme en vue de régler la question du pilote et certains joueurs, avant le voyage de trois semaines qu'il entreprendra bientôt au Mexique. Ce voyage n'a pas le baseball pour but, mais simplement de se reposer avant de se lancer dans une nouvelle saison.

Cookshire cause une surprise en défaisant l'Auberge 3-2

SHERBROOKE — Le classement est demeuré inchangé à la suite des joutes disputées en fin de semaine dans la Ligue des Travailleurs Labatt bien que le club Jardin Prévert de Cookshire ait causé une surprise en l'emportant 3-2 sur l'Auberge des Cantons.

Pour l'Auberge, il s'agissait seulement de la cinquième défaite de la saison. Jacques Dostie a été la grande étoile de ce match en dirigeant l'offensive des vainqueurs avec deux filets en plus de fournir une passe sur l'autre but marqué par René Lessard. Bertrand et Ronald Rouleau ont récolté les filets des perdants. Normand Talbot s'est grandement signalé dans la cage des gagnants tandis que Jacques St-Laurent en faisait de même à l'autre extrémité de la patinoire.

Dans l'autre joute, Claude Boucher et Jean Courtemanche ont enfilé deux buts chacun pour conduire le Cyr Auto à un gain de 9-5 sur le Fabi Rock Forest. Gilles Goddard, Jean Salvail Paul-Emile Boutin, J.-Pierre Emond et Claude-A. Perron ont complété le total des vainqueurs avec un filet chacun. Jacques Giguère a été le meilleur du Fabi avec deux buts tandis que Paul Bibeau, Donald Lestage et Gilles Guillemette récoltaient les autres filets.

Maurice Lacroix effectue 98 arrêts mais le SWP s'avoue vaincu 16-4

MANCHESTER, N.H. — Malgré une performance de 98 arrêts du cerbère Maurice Lacroix, le Sherbrooke Wood Products a dû s'avouer vaincu au compte de 16-4, dimanche soir, lors d'un match hors-concours disputé contre les Black Hawks de Manchester, au New Hampshire.

Les Hawks, une formation Senior pilotée par Jacques Lécierc, ont, il va sans dire, eu l'avantage du jeu pendant toute la partie. Leur cerbère, Peter Eyges, a participé l'autome dernier, au camp d'entraînement des Hawks de Chicago. Il a cédé devant les Michel Perron, deux fois. Normand Tessier et Gilles Bailar-géon.

Deux Sherbrookis à l'honneur à la compétition métropolitaine d'escrime

MONTREAL — Deux Sherbrookis se sont mis en évidence samedi lors du tournoi métropolitain d'escrime disputé au Centre Notre-Dame-de-Grâce.

Jules Pezzagno et Robert Komery se sont classés respectivement première et troisième lors de cette compétition annuelle pour la classe "C", sanctionnée par la Fédération canadienne d'escrime.

Denis Lessard, de Montréal, est arrivé second à ce tournoi

Le Sherwood pourrait prendre possession du premier rang de l'Indépendante ce soir

SHERBROOKE, (JGP) — Une excellente opportunité de prendre possession du premier rang de la Ligue Indépendante O'Keefe des Cantons de l'Est sera offerte au Sherwood-Drolet, en affrontant ce soir les Pompiers de Water-ville, à compter de 8 heures au Palais des Sports de Sherbrooke.

Le Sherwood, qui a blanchi les Dynamiques de Coaticook 7-0 dimanche dernier, n'est séparé que d'un point du premier rang détenu par les Indiens du Taque Rouge et avec une partie en mains sur ces derniers. Un gain ce soir le ferait passer en tête, un point devant les hommes d'André Durocher qui éprouvent de la

difficulté à gagner régulièrement depuis quelques parties. Le match Pompiers-Sherwood sera le 5e entre les deux formations et chacun a jusqu'ici remporté deux victoires, les premiers gagnant 3-1 et 7-1, pour subir des revers de 8-7 et 6-4.

Les Pompiers sont actuellement au dernier rang, mais ils ont des parties en mains sur toutes les autres formations et ne tirent de l'arrière que par trois points sur Asbestos et cinq sur Magog et Coaticook installés en troisième position avec 23 points, deux de moins que le Sherwood.

Un seul absent Le gérant des Pompiers, Ca-

mille Bonsant, a fait savoir, hier, que seul le défenseur Denis Dumas sera absent de l'alignement pour le match de ce soir. Dumas a subi une contusion à un pied lors d'une récente partie et sera encore une semaine au rancart. Les points de suture doivent lui être enlevés aujourd'hui.

Bonsant sera derrière le banc, tout comme il l'était vendredi soir dernier à Asbestos, alors que les siens annulaient 4-4 avec les Météors d'Asbestos. Il a signalé qu'il remplaçait "Bert" Bourassa, retenu par son travail et ne peut suivre régulièrement l'équipe.

Bonsant est fort confiant de mener "ses" Pompiers à la victoire et de se tailler une place dans les séries éliminatoires. "Les gars sont impatientés de se rendre en finale... ils y sont très intéressés et je crois que nous avons de bonnes chances de le faire, en raison des parties en mains sur les autres clubs."

Du côté du Sherwood, Jacques Lacroix, Bertrand Mercier, Jacques Drapeau, ce dernier suspendu pour sept parties, de même que le cerbère André Bourgeault et le défenseur Richard Gaudette, ne seront pas en uniforme. Bourgeault, qui est aux études, sera remplacé par Jean-Guy Gagnon, tandis que François Martel et Réal Rousseau seront de retour au jeu.

Brouillard et S. Surplus toujours en tête

SHERBROOKE, (JGP) — Le Brouillard Auto et le Sherbrooke Surplus se sont maintenus ex aequo au premier rang de la Ligue Bonne Entente Molson, en disposant de leurs adversaires, lors du dernier programme triple présenté au Palais des Sports.

Le Brouillard, qui dans un match mouvementé d'une partie en mains sur le Surplus, a vaincu le Conseil Shell 4-2, pendant que les protégés de Marc-André Roy écrasaient les Archers au compte de 11-2.

Les Archers ont livré une belle lutte en première période, mais la défensive s'est effondrée dans les autres engagements. Le Surplus a enfilé neuf buts avant que ses adversaires ne comptent, puis en ajouta deux autres pour compléter le pointage de la partie marquée de seulement quatre pénalisations mineures, deux de chaque côté.

A l'offensive, M. Hamel a été le meilleur avec une paire de buts et autant de passes, J.-M. Hamel, deux filets et une assistance, André Boudreau et Jean-Marc Goyette, un filet et trois mentions d'aide, B. Jacques, un but et deux assistances, André Jacques, G. L'Heureux et Michel Boisvert, chacun un filet et une passe, Y. Lamontagne complétant le score. D. Grenier a pris part à trois buts et D. Fraser, à un.

Jeu très viril dans la 2e partie

Le second match a donné lieu à du jeu totalement différent, très viril et assez bien partagé. Les Rockets ont attaqué avec force dès l'ouverture pour enfler leurs deux buts avant que Hockeyes du Québec ne réagisse. Cette dernière équipe n'a joué réellement que vers la fin de la seconde période et dans la troisième surprise, alors que les attaques fusaient, mais le cerbère des Rockets de Lowmy's a fait la différence devant les Jean-Guy Papillon, Raymond Nadon,

Pierre Langlois et quelques autres. Guy Boisvert a aussi fait valoir ses talents devant la cage des perdants. Il a d'ailleurs été voté le joueur le plus utile à son équipe pour la première moitié de la saison, se méritant un trophée don du commanditaire, Rodrigue Otis, propriétaire du Club Social Quatre-Saisons. Ce trophée lui fut remis lors d'un souper organisé au club précité.

Le troisième match, rempor-

Paule Ferland victorieuse dans les deux épreuves disputées au Mont Adstock

THETFORD MINES, (AG) — Michel Côté, Eric Amyot, de Québec et Eric Blais chez les garçons, ainsi que Francine Mailloux, de Québec, Louise et Paule Ferland, de Thetford Mines, chez les filles ont remporté les honneurs des concours de ski Midget Invitation Pepsi disputés au Mont Adstock en fin de semaine.

Dans la classe des plus jeunes, soit ceux de sept ans et moins, J.-François Beaulieu et Eric Blais ont réussi un temps identique de 32.00 dans le slalom géant, tandis que dans le slalom spécial, Eric

Blais fut le meilleur avec 29.5. Chez les filles, Paule Ferland, de Thetford Mines, est sortie victorieuse dans les deux épreuves. Son temps fut de 32.08 dans le slalom géant et de 36.00 dans le slalom spécial. Il n'y avait que cinq participants.

Dans la classe des plus jeunes, soit ceux de sept ans et moins, J.-François Beaulieu et Eric Blais ont réussi un temps identique de 32.00 dans le slalom géant, tandis que dans le slalom spécial, Eric

Il y avait un grand total de 40 participants chez les garçons et 26 chez les filles.

La remise des prix offerts par Roland Picard, eut lieu au chalet du Mont Adstock immédiatement après les compétitions.

CARNAVAL DE QUEBEC

VOYAGE D'UNE JOURNEE

LE 7 FEVRIER

Les places sont limitées
Départ tôt le matin et retour
après le défilé de nuit.

Sherbrooke	Windsor	\$8.00
Bromptonville	Valcourt	\$8.75
Magog		\$7.75
Richmond		\$7.75

VOYAGES LOUISE LECOURS ENR.

33561 C. P. 453, Sherbrooke — Tél.: 567-7757

Décision d'affaires à prendre aujourd'hui?

Un bon rendement est fondé sur de bonnes décisions. De bonnes décisions sont fondées sur de bons renseignements. Le BFS a de bons renseignements... renseignements qui ont toutes les chances de vous être utiles pour prendre vos décisions d'affaires. Tentez l'expérience. Demandez-nous des renseignements relatifs au commerce canadien, des renseignements aussi importants que l'étendue du marché, la croissance du marché, la part du marché, les importations et exportations, la localisation de l'entreprise, les tendances économiques, les fluctuations de prix, les frais d'exploitation, les occasions d'investissement, l'industrie et la vente des produits et les occasions de lancer un nouveau produit ou service.

Il suffit de remplir ce coupon et de nous l'envoyer par la poste. Nous trierons pour vous une foule de renseignements ayant particulièrement trait à votre genre d'entreprise, ce qui vous aidera à prendre de meilleures décisions en toute connaissance de cause. Nous vous les ferons parvenir dans le plus bref délai possible.

Gratuit.

ST-1

Veuillez m'envoyer votre information statistique relative à:

Genre d'entreprise: _____

Nombre d'employés: _____

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Prov.: _____

LOUEZ DES OUTILS

ECONOMISEZ TEMPS & ARGENT

- Chauffeferre (huile, gaz, électrique, 5M à 450M B. T. U.)
- Casseurs à béton
- Compacteurs — Laveuses à tapis
- Choises pour réception
- Générateurs

Nettoyage à pression

SERVICE JOUR ET NUIT 27444

LES ENTREPRISES MARTINEAU INC. 2456, Ouest rue King, 569-9548

VISITEZ NOTRE NOUVEAU

DEPARTEMENT D'AUTOS-NEIGE

SNO-JET

Modèles 1970

Prix à partir de \$695.

Plan de financement facile

MILLE (1000) KING EST INC.

567-3101 — 1000, rue King Est — Sherbrooke

Gagnez jusqu'à \$1,000

AVEC UN

BILLET VERT

TABAC A CIGARETTES EXPORT

DANS LE

TABAC A CIGARETTES EXPORT

MACDONALD'S

"EXPORT"

Tabac à Cigarettes

Pour gagner, vous devez vous conformer aux conditions imprimées sur le certificat.

Aussi disponible en boîtes métalliques de 1/2 lb.

Prix de détail suggéré \$1.55 (taxes toutes incluses)

ESCOMPTE DE 5% SUR ACHAT "COMPTANT ET EMPORTER"

PRIX SPECIAUX POUR QUANTITE APPRECIABLE

Les frais de transport et de crédit coûtent 5%

Aux clients "Cash & Carry" J. S. Bourque fait bénéficier de ces économies, dont il est de votre intérêt de

PAYER COMPTANT ET EMPORTER

J.S. Bourque

BOIS-BOIS

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

235, Galt Est, 569-3693, Sherbrooke